

AFFAIRES

lapresseaffaires.com

	S&P/TSX 13 258,02 +60,87 (+0,46%)
	TSX CROISSANCE 3181,72 +11,22 (+0,35%)
	QUÉBEC 30 1320,39 +7,36 (+0,56%)
	DOW JONES 12 348,75 +48,39 (+0,39%)
	DOLLAR 86,36 ¢US +0,09 ¢

Combien gagne votre patron?
Les entreprises cotées en Bourse devront donner plus d'information sur la rémunération de la haute direction
PAGE 4

Dominion Bridge : vers un dénouement
Des investisseurs frustrés de la firme d'ingénierie recevront bientôt de très petits chèques
PAGE 5

Limocar change de chauffeur
La société de transport par autobus passe aux mains d'un important groupe européen
PAGE 5

Pfizer se cherche une fiancée
Le géant pharmaceutique s'adresse aux biotechs québécoises pour élargir sa gamme de produits
PAGE 6

CHIFFRE DU JOUR
45,6 millions
Quelque 45,6 millions de numéros de cartes de crédit ou de débit ont été volés par des pirates informatiques dans les bases de données du groupe TJX, propriétaire de T.J. Maxx, Marshall et HomeGoods, entre juillet 2005 et décembre 2006.
Source: Securities and Exchange Commission, citée par l'AFP

ENTREPRISE RECHERCHÉE ?
COMPOSEZ MAINTENANT LE
1 866 499 0334
Acqui**z**ition.biz



GOLF
INTERNATIONAL
TOURNOI DES MAÎTRES
L'ENFER
PARADIS
LA PETITE NORMALE 2007 144 THOU DU PARADIS DES ALGUES À NATIONAL
PEUT CRÉER OU DÉTRUIRE DE GRANDS ESPIRS



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

BCE NIE TOUT

Son titre s'envole sur des rumeurs de prise de contrôle par la firme d'investissement privé KKR



MARTIN VALLIÈRES

TORONTO

Autre épisode mouvementé pour les actionnaires de BCE, le géant des télécoms.

Après le projet de fiducie de revenu, bloqué l'automne dernier par Ottawa, c'est la publication de spéculations sur un projet de prise de contrôle manigancé par un géant financier de

New York qui a fait sursauter les actions de BCE à Toronto.

Selon ces rumeurs, Kohlberg Kravis Roberts (KKR), l'une des plus grosses firmes au monde en rachat privé d'entreprises, concocterait une main-mise sur BCE et la fermeture de son capital hors de la Bourse. Une telle transaction pourrait approcher les 25 milliards \$CAN.

Si elle se produisait, elle serait la plus grosse acquisition d'entreprise de l'histoire au Canada, plusieurs milliards au-dessus des mégatransactions de l'an dernier avec les minières Inco et Falconbridge.

➤ Voir BCE en page 2

6,4 %

Le titre de BCE a grimpé de 6,4 % dans la seule journée d'hier à Toronto

8,2 %

L'action de BCE n'a crû que de 8,2 % au cours des cinq dernières années

68 %

Pour la même période, l'indice composite du S&P/TSX a monté de 68 %

Les milliardaires, une espèce menacée



SOPHIE COUSINEAU

Est-ce un scénario fictif, l'achat du conglomérat BCE par le célèbre fonds d'investissement privé Kohlberg Kravis Roberts? Ou est-ce que les desseins secrets du prétendant américain ont été ébruités prématurément?

Chose certaine, la rumeur sur cette transaction de l'ordre de 25 milliards de dollars a eu l'effet d'une bombe d'un bout à l'autre du pays hier. Rares sont les entreprises de 127 ans. Rares sont les sociétés aussi emblématiques du Canada. Il y avait la Compagnie de la Baie d'Hudson, la brasserie Molson, et toutes deux ont été avalées par des Américains...

L'entreprise américaine Ameritech, rachetée par SBC, a déjà détenu une participation de 20 % dans Bell Canada. Mais qu'un

raider new-yorkais ravisse l'ensemble de ce conglomérat qui domine les industries des télécoms et des communications au pays est autrement plus sérieux. Surtout pour Montréal, où se trouve le siège social de BCE.

BCE a beau démentir les informations publiées hier par le quotidien *The Globe & Mail*, il reste qu'un débat sur la propriété étrangère des entreprises canadiennes s'impose de toute urgence. Surtout que la vague de fusions et d'acquisitions déferle, sous l'impulsion des fonds d'in-

vestissement privés qui disposent de capitaux en apparence illimités. Et que les rumeurs abondent.

Il y a deux semaines, par exemple, c'était au tour d'Alcan de se retrouver au coeur des spéculations. Le groupe brésilien Companhia Vale do Rio Doce (CVRD), celui-là même qui vient d'acquérir la société torontoise Inco pour 20 milliards de dollars, lorgnerait le producteur d'aluminium de Montréal!

➤ Voir MILLIARDAIRES en page 3

La prison pour un arnaqueur

Laurent Barnabé reconnaît son rôle dans une fraude de 170 millions

DENIS ARCAND

La longue et fructueuse carrière de l'arnaqueur montréalais Laurent Barnabé a probablement pris fin mardi quand l'homme de 68 ans a plaidé coupable à deux chefs d'accusation de blanchiment d'argent aux États-Unis.

Il a reconnu son rôle dans une fraude offshore de 170 millions de dollars US commise de 1996 à 2000 par la First International Bank of Grenada (FIBG). Cette fausse banque était utilisée pour attirer et détourner l'ar-

gent de déposants alléchés par la promesse d'intérêts élevés à l'abri du fisc.

Renonçant à son procès qui devait commencer en avril à Portland, sur la côte ouest américaine, M. Barnabé a plaidé coupable à deux accusations de blanchiment d'argent. En échange, la justice américaine a abandonné plusieurs autres accusations et a recommandé une peine réduite de six ans de prison, trois ans de moins que la peine initialement recherchée. La sentence doit être approuvée par un juge le 11 juin.

Les aveux spécifiques de «Larry» Barnabé visent deux virements illégaux totalisant 64 783 \$, en 2000. Mais M. Barnabé reconnaît que ses actes ont eu un impact sur plus de 100 millions de dollars dans le stratagème de la FIBG.

Plusieurs complices (dont deux avocats) ont également plaidé coupable, écopant de peines de 4 à 10 ans de prison. L'accusé principal, l'évangéliste et prêteur hypothécaire Gilbert Ziegler est mort d'un infarctus en 2005, avant d'être traduit en justice.

Durant les années 90, M. Barnabé avait été condamné à des amendes au Québec et en Ontario pour des infractions aux lois sur les Valeurs mobilières.

Encore aujourd'hui, il est poursuivi au civil, à Montréal, pour son rôle dans un scandale de faux abris fiscaux en recherche et développement, dans lesquels des investisseurs prétendent avoir perdu 100 millions.

➤ Voir FRAUDE en page 4

ON SENT LA FIÈVRE

Les conseils de:

DAVE KELLY
OLIVIER EDMOND
ANNE LABRECQUE
JEAN-LOUIS LAMARRE

• ÉCHOS ET STATISTIQUES DES CIRCUITS PGA, LPGA, DES CHAMPIONS

• DESTINATIONS GOLF AU QUÉBEC ET À L'ÉTRANGER

• ÉQUIPEMENT

EN KIOSQUE DÈS MAINTENANT

ABONNÉS DE LA PRESSE
Obtenez **10 %** de rabais
cyberpresse.ca/privileges
CLUB PRIVILÈGES

Les Éditions
Gesca

POUR S'ABONNER EN LIGNE

WWW.EDITIONSGESCA.CA
cliquez sur publications - AGP

BCE DANS LA LIGNE DE MIRE DES AMÉRICAINS?



BCE nie tout

LES ENTREPRISES D'ICI, KKR achèterait BCE pour en revendre

suite de la page 1

Par ailleurs, afin de contourner la limite fédérale de propriété étrangère dans les télécommunications, KKR concocterait sa prise de contrôle de BCE avec quelques-uns de ses principaux actionnaires canadiens actuels.

En particulier Teachers, la caisse de retraite géante des enseignants de l'Ontario, qui est le plus gros actionnaire de BCE à hauteur de 5,3 %. Ce bloc d'actions vaut environ 1,36 milliard, au cours récent.

Au siège social de Teachers à Toronto, on se refusait hier à tout commentaire « sur des rumeurs ou des spéculations ».

Et au siège social de BCE, à Montréal, on a démenti par voie de communiqué tout projet semblable à celui publié à la une du quotidien torontois *Globe & Mail*.

« BCE confirme qu'elle n'est en discussion avec aucun investisseur privé au sujet de la privatisation de l'entreprise ou de toute autre transaction semblable. De plus, BCE affirme qu'elle n'a aucune intention d'amorcer des discussions de cette nature. »

En Bourse, ce démenti a ralenti l'entrain des investisseurs et des spéculateurs qui transigeaient les actions de BCE à un rythme effréné. Elles ont gagné jusqu'à 11 % en matinée – presque 2,5 milliards en valeur – avant de terminer la séance avec un gain moins prononcé de 6 %, à 32,05 \$ l'action.

Un nombre élevé de 17,2 millions d'actions ont changé de mains au cours de la journée.

Évidemment, une telle activité suscitée par des rumeurs de prise de contrôle de l'une des plus grosses entreprises au Canada s'est répercutée ailleurs en Bourse.

En particulier chez les actions d'autres sociétés de télécoms, dont Rogers Communications, de Toronto, et Telus, de Vancouver.

Leur valeur boursière a aussi sursauté, accentuant en fait leur avance considérable sur les actions de BCE depuis trois ans.

Mais parmi les analystes, on disait douter fortement d'une suite imminente aux rumeurs rapprochant BCE et la firme KKR.

« Je ne crois pas que cette histoire aille plus loin. Et si les actions de BCE conservent leur gain, c'est que des actionnaires espèrent que la direction de l'entreprise annoncera bientôt d'autres moyens d'en rehausser la valeur », a commenté Joseph MacKay, analyste en télécoms chez Valeurs Mobilières Desjardins, à Toronto.

Depuis son accession à la présidence, il y a cinq ans, M. Sabia a entrepris le recentrage de BCE après des années de coûteuse diversification. Ce plan a provoqué la revente de quelques filiales et des actifs secondaires, ainsi qu'une réduction d'effectif d'au moins 9000 employés.

Néanmoins, la principale filiale de BCE, Bell Canada, continue de perdre des milliers de clients de sa téléphonie par fil au profit des câblodistributeurs comme Vidéotron et Rogers, qui popularisent la téléphonie par protocole Internet sur le câble.

Et en téléphonie dans fil, un gros créneau de croissance en télécoms, Bell Canada a cédé le premier rang à Rogers, qui a acheté l'ex-montréalaise Microcell (Fido) et a accentué sa croissance.

En Bourse, hier, le sursaut des actions de BCE les a ramenées à un cours comparable à celui de l'automne dernier, au moment du projet de fiducie de revenu. Mais à plus long terme, cette valeur boursière de BCE, autour de 31 \$ l'action, demeure très comparable à celle d'il y a quatre ans.

MAXIME BERGERON

Le fonds d'investissement privé Kohlberg Kravis Roberts (KKR) a un appétit vorace.

Depuis 2000, le fonds new-yorkais a racheté trois importantes entreprises canadiennes depuis 2000 : Shoppers Drug Mart (2,7 milliards), Groupe Pages Jaunes (3,1 milliards) et Masonite (3,1 milliards). Toujours dans une même optique.

« En gros, ce qu'ils font, c'est qu'ils achètent des entreprises inscrites en Bourse qu'ils peuvent privatiser pour créer de la valeur », explique Lawrence Kryzanowski,

professeur de finances à l'École de gestion John Molson de l'Université Concordia.

Et comment les KKR, Bain et autres fonds d'investissement créent-ils cette valeur ? En réduisant au maximum les coûts d'exploitation des entreprises rachetées, puis en revendant séparément les différentes divisions.

« Ils ont la perception que si la compagnie est brisée en morceaux, les morceaux peuvent valoir plus que le tout », illustre Lawrence Kryzanowski.

Selon plusieurs experts, le cours de l'action de BCE en Bourse – qui a peu progressé

depuis cinq ans – ne reflète pas la valeur réelle de l'entreprise. Car si certains secteurs de Bell sont en déclin, comme la téléphonie résidentielle, d'autres, comme le sans-fil et internet, affichent une bonne croissance.

Une nouvelle entité indépendante, appelée Bell Sans-fil par exemple, pourrait susciter un grand intérêt chez des investisseurs, explique-t-on. Une chose est sûre : si KKR réussit à mettre la main sur une portion de BCE, ce ne sera pas dans le but de la garder longtemps. Le temps de rationaliser, de réorganiser et de morceler. Neuf mois ou un an, peut-être un peu plus.

« Le plus vite ils peuvent le faire, le mieux c'est, explique le professeur Kryzanowski. Parce qu'ils cherchent à obtenir le rendement le plus élevé sur leur investissement. »

Tom Velk, professeur d'économie à l'Université McGill, abonde dans le même sens. « On ne parle pas ici d'une acquisition à long terme, ils ne vont pas diriger Bell. Ce qu'ils feront, c'est de le privatiser pour un temps, en vue de le revendre en pièces détachées. »

Pionnier des rachats

KKR est l'un des plus importants fonds d'investissement privés au monde. Cofondée en



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE ©

Les syndicats de BCE n'ont pas été tendres envers la société dirigée par Michael Sabia au cours des dernières années. Mais ils souhaitent ardemment que BCE ne passe pas aux mains de Kohlberg Kravis Roberts.

PRISES DE CONTRÔLE ÉTRANGÈRES

Interdites ... pour l'instant

MAXIME BERGERON

Bell et Telus ont beau constituer des cibles alléchantes pour des acheteurs étrangers, elles demeurent hors de leur portée... pour l'instant.

En vertu de la loi, les sociétés étrangères ne peuvent détenir plus de 46,7 % des actions d'une entreprise canadienne de télécommunications. Rien ne les empêche cependant de s'allier à un partenaire canadien majoritaire pour faire une offre d'achat.

Cette restriction n'en a peut-être plus pour longtemps. L'an dernier, un comité d'experts des télécoms mandaté par le gouvernement a énoncé une série de recommandations dans le secteur des télécoms, dont celle d'abolir la limite de propriété étrangère.

« Le Groupe voit des avantages importants au fait d'éliminer au Canada les restrictions rigides et inflexibles à la propriété étrangère qui existent actuellement (...) et de les remplacer par un régime plus souple », peut-on lire

dans le volumineux rapport.

Le ministre fédéral de l'Industrie, Maxime Bernier, a reçu très favorablement ces recommandations, lui qui prône une déréglementation du marché des télécoms. Depuis un an, il a rendu plusieurs décisions en ce sens, notamment dans le secteur de la téléphonie résidentielle.

Le ministre n'aura cependant pas la tâche facile s'il décide d'abolir les restrictions sur la propriété étrangère. Il faudra pour cela amender la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion de même que le Règlement sur la propriété et le contrôle des entreprises de télécommunication canadiennes. Des modifications qui pourraient être refusées à la Chambre des communes, surtout dans le contexte actuel de gouvernement minoritaire.

Hier, des rumeurs sont venues relancer le débat sur la propriété étrangère à Ottawa. Selon le *Globe and Mail*, le fonds d'investissement privé Kholberg Kravis

Roberts (KKR) serait intéressé à racheter BCE avec un partenaire canadien.

Maxime Bernier a refusé de commenter la rumeur. Il a soutenu qu'il contreviendrait à la Loi sur les investissements privés en mettant son grain de sel dans une possible transaction de cette envergure.

Le Canada sévère

Le NPD a tout de même réclamé, à la Chambre des communes, que le gouvernement Harper légifère afin d'empêcher des fonds d'investissement étrangers d'acquérir des actions d'entreprises canadiennes telles que BCE.

Le député néo-démocrate Brian Masse a d'ailleurs vertement critiqué la philosophie économique du ministre Bernier.

« Il n'y a rien qui empêche le ministre de prendre des mesures pour empêcher que des fonds d'investissements étrangers prennent des entreprises canadiennes en filature de la sorte », a affirmé M. Masse.

Dans son rapport, le Groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications souligne que « le Canada se classe parmi les pays les plus restrictifs de l'OCDE en ce qui concerne les restrictions explicites à la propriété étrangère ».

Le Groupe fait valoir que la plupart des pays européens, de même que les États-Unis, ont libéralisé de façon importante leurs règles sur la propriété étrangère dans les années 1990.

Outre le Canada, les pays où les restrictions demeurent les plus strictes sont la Corée du Sud, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Turquie, écrit-on.

Le comité d'experts a été mandaté en 2005 par l'ancien gouvernement libéral et a remis son rapport final en mars 2006. Le ministre Bernier continue à étudier toutes les recommandations du rapport, a fait valoir hier son attachée de presse.

Avec la collaboration de Joël-Denis Bellavance, à Ottawa.

BCE DANS LA LIGNE DE MIRE DES AMÉRICAINS?

DIX PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE BCE

Actionnaires	%	nombre d'actions ⁽¹⁾	valeur courante
Teachers	5,3%	42,78 millions	1,36 milliard \$
Banque T-D et filiales	5,1%	41,45 millions	1,32 milliard \$
Banque Scotia et filiales	4,7%	38,19 millions	1,22 milliard \$
Fonds Mackenzie Financial	4,5%	36,76 millions	1,17 milliard \$
Banque BMO/HarrisBank et filiales	4,5%	36,19 millions	1,15 milliard \$
Fonds Barclays Global Invest.	2,9%	23,70 millions	758 millions \$
Fonds P. Cundill & Associates	2,7%	22,09 millions	706 millions \$
Amvescap PLC	2,3%	18,74 millions	599 millions \$
Banque CIBC et filiales	2,2%	18,59 millions	594 millions \$
Fonds Phillips Hager & North	1,9%	15,31 millions	489 millions \$

⁽¹⁾ Déclaré au 31 décembre 2006 Source: sociétés, Bloomberg



Le président et chef de la direction de BCE, Michael J. Sabia. PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©

DES CIBLES DE CHOIX

les morceaux, selon des experts

1976 par Henry Kravis et George Roberts, la firme a conclu quelque 145 transactions d'un montant global de 274 milliards US depuis sa création.

L'entreprise emploie 90 professionnels spécialisés dans différentes industries, qui étudient en profondeur chaque cible potentielle avant de faire une offre. « Ils ont fait très peu d'erreurs en carrière », souligne Tom Velk.

Le mois dernier, KKR a fait un coup d'éclat aux États-Unis en annonçant le rachat, avec le partenaire Texas Pacific Group, du groupe énergétique américain TXU Corp. La transaction de 45 milliards US a établi un nouveau

record pour une acquisition réalisée par un fonds d'investissement privé.

KKR s'intéresse aussi au secteur des télécommunications. L'an dernier, elle a acheté avec d'autres partenaires une entreprise danoise spécialisée dans la téléphonie et la câblodistribution, TDC, pour 12,3 milliards US.

Le Canada convoité

Au cours des dernières années, les fonds comme KKR ont multiplié les prises de contrôle au Canada. Ces fonds n'hésitent pas à employer des méthodes « brutales » pour améliorer l'efficacité des entreprises qu'ils rachètent,

par exemple en coupant massivement les emplois.

Dans le cas de Bell, même si

« Ils devront être plus brutaux que l'équipe de direction de Bell, sans quoi ils n'ajouteront pas de valeur. »

l'équipe du PDG Michael Sabia a déjà lancé un vaste programme de réductions des coûts, un acheteur potentiel comme KKR

n'aurait pas le choix d'utiliser des méthodes encore plus musclées, explique le professeur Lawrence Kryzanowski.

« Ils devront être plus brutaux que l'équipe de direction de Bell, sans quoi ils n'ajouteront pas de valeur », dit-il.

Selon M. Kryzanowski, les dirigeants d'entreprises canadiennes sont plus « doux » que leurs homologues américains. Ils prennent moins de mesures pour améliorer l'efficacité de leurs sociétés –et par ricochet leur performance boursière, dit-il. Ce qui explique que le Canada soit une

cible alléchante pour les fonds d'investissement.

« Il faudrait être moins doux sinon on continuera à assister à des prises de contrôle, avance le professeur. C'est sûr je me sens mal quand je regarde le coût humain, mais au fur à mesure que les marchés deviennent plus ouverts, ça (le phénomène des rachats par des fonds d'investissement privés) ira en s'amplifiant. »

Selon l'agence Bloomberg, les rachats d'entreprises par des fonds ont atteint un sommet historique en 2006. Le total des acquisitions par emprunt s'est établi à près de 600 milliards US, une hausse de 70 % par rapport à 2005.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE ©

Si certains secteurs de Bell sont en déclin, comme la téléphonie résidentielle, d'autres, comme le sans-fil et internet, affichent une bonne croissance. Une nouvelle entité indépendante, appelée Bell Sans-fil par exemple, pourrait susciter un grand intérêt chez des investisseurs.

Les milliardaires, une espèce menacée

MILLIARDAIRES

suite de la page 1

Impossible, dites-vous. Détrompez-vous. « Les fonds d'investissement privés continuent de grossir, et aucune entreprise canadienne n'est assez imposante pour se trouver hors de leur portée », affirme Ed Giacomelli, directeur de la banque d'affaires Crosbie & Company. En clair, les milliardaires sont une espèce menacée.

Cette firme torontoise compile des données sur les fusions et acquisitions qui impliquent des entreprises canadiennes. Or, les statistiques des cinq dernières années ont de quoi préoccuper.

Traditionnellement, les entreprises canadiennes achètent beaucoup plus d'entreprises à l'étranger (surtout aux États-Unis) qu'inversement. Le hic, c'est que les entreprises acquises par les groupes canadiens sont plus petites, en moyenne, que les sociétés canadiennes qui sont ravies par des intérêts étrangers.

En 2002, en 2003, en 2004, le Canada sortait gagnant du jeu international des fusions et des acquisitions, c'est-à-dire que la valeur des entreprises étrangè-

res acquises surpassait celle des entreprises canadiennes vendues. Mais ce n'était plus le cas en 2005 et en 2006. Pis, l'écart se creuse à toute vitesse.

L'année dernière, le Canada a acquis 456 sociétés à l'étranger,

Les entreprises acquises par les groupes canadiens sont plus petites, en moyenne, que les sociétés canadiennes qui sont ravies par des intérêts étrangers.

des transactions totalisant 69,8 milliards de dollars, révèle Crosbie & Co. Or, pendant ce temps, des groupes étrangers mettaient la main sur 123 entreprises canadiennes qui valaient 102,4 milliards de dollars.

Tandis que nous achetons des PME, ce sont nos multinationales, nos « championnes » qui tombent aux mains d'intérêts étrangers. Or, toutes les entreprises ne sont pas égales.

Vrai, l'emploi ne diminue pas de façon significative dans les sièges sociaux acquis par des intérêts étrangers, a révélé une étude récente de Statistique Canada.

Mais les grandes entreprises ont un rayonnement qui dépasse largement leurs murs.

Elles font vivre des consultants, des agences de pub, etc. Elles font des dons au Théâtre du Nouveau Monde, à l'Orchestre symphonique de Montréal ou au Musée d'art contemporain de Montréal. Peut-être que les nouveaux propriétaires contribueraient symboliquement aux collectes de fonds, mais ils seront beaucoup plus attachés à leurs institutions qu'aux nôtres.

Faut-il protéger les champions de l'économie canadienne? Et si oui, comment? Par une utilisation plus musclée de la Loi sur Investissement Canada? Par le maintien ou la création des limites sur la propriété étrangère?

Ceux qui s'opposent à de telles mesures font valoir à juste titre que nos partenaires commerciaux grinceront des dents. Et que cela

risque de nuire aux entreprises canadiennes qui veulent faire des acquisitions à l'étranger.

Mais il faut voir que plusieurs juridictions limitent déjà les investissements étrangers, et il ne s'agit pas seulement de l'Inde ou de la Chine. C'est le cas de la France.

En 2004, le gouvernement français était intervenu pour sauver le « patrimoine industriel » de l'Hexagone. Il avait arrangé le mariage des sociétés pharmaceutiques Sanofi-Synthélabo et Aventis, pour empêcher cette dernière de tomber sous la coupe de son rival suisse Novartis. En 2005, toute la classe politique française jusqu'au président Jacques Chirac était montée au créneau pour soutenir Danone contre un éventuel raid de Pepsi.

Même les États-Unis, les soi-disant champions de la libre entreprise, interviennent pour protéger leurs intérêts. En 2005, par exemple, Washington a réussi à faire avorter l'achat, par la China National Offshore Oil Corp., de la société énergétique Unocal, de Californie. Il était considéré dans l'intérêt national de protéger ses réserves « stratégiques »

de pétrole et de gaz contre toute mainmise étrangère.

Bref, le Canada serait loin d'être le seul à protéger ses multinationales, surtout dans le secteur des télécommunications. Aussi, le ministre Maxime Bernier devrait réfléchir longuement avant d'ouvrir toute grande la porte de cette industrie canadienne, comme il se proposait de le faire récemment à la suggestion de comités consultatifs et de nombreux lobbyistes de l'industrie.

L'industrie canadienne des télécoms manque-t-elle réellement de capitaux pour assurer sa croissance avec la limite de 46,7 % imposée sur la propriété étrangère?

Est-ce que l'ouverture au capital étranger se traduira vraiment par une concurrence accrue qui profitera aux consommateurs? Ou est-ce une façon de récompenser les dirigeants des entreprises qui ont autrement échoué à faire grimper les titres de leurs entreprises en Bourse?

Vivement un débat de fond.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueuse : sophie.cousineau@lapresse.ca

LA PRESSE AFFAIRES

DILBERT



À BIEN Y PENSER...

« L'histoire n'a jamais l'air de l'histoire lorsque vous la vivez. »
– John Gardner, auteur

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

SUDOKU

		6		2			4	
			9	7				
		1		4		3		5
6	1							4
	3		1					9
	8				5	1		
							5	
		2	8				3	
		4	7	6		9		

Niveau de difficulté : MOYEN

0604

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

8	4	5	3	2	1	7	9	6
2	1	6	9	4	7	8	3	5
9	3	7	5	6	8	4	1	2
3	2	4	8	5	6	1	7	9
7	5	8	1	9	3	6	2	4
6	9	1	2	7	4	5	8	3
4	6	3	7	8	2	9	5	1
1	8	9	4	3	5	2	6	7
5	7	2	6	1	9	3	4	8

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary

0603

BCE inquiète les syndicats

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

On n'apprécie jamais autant son patron que lorsqu'un autre, plus menaçant, se pointe à l'horizon. Les syndicats de BCE n'ont pas été tendres envers la société dirigée par Michael Sabia au cours des dernières années. Mais ils souhaitent ardemment que BCE ne passent pas aux mains de Kohlberg Kravis Roberts (KKR), un fonds d'investissement privé de New York.

« Malgré tous les reproches qu'on a pu faire à BCE, c'est quand même l'une des grandes entreprises au Canada. Ce serait une catastrophe si BCE passait aux Américains », dit Michel Ouimet, vice-président du Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP).

Le syndicat représente environ 12 000 employés de BCE au Québec et en Ontario.

Le SCEP s'est dit satisfait des explications de BCE, qui a publié hier une déclaration à la demande de la Bourse de Toronto au fait qu'elle « n'était

« Ce serait une catastrophe si BCE passait aux Américains. »

en discussion avec aucun investisseur privé au sujet de la privatisation de l'entreprise ». BCE a aussi pris le temps de rassurer les syndicats. « On nous a dit que c'était non pour le présent et non pour le futur, dit M. Ouimet. Il ne reste qu'une seule possibilité sur laquelle BCE n'a

aucun contrôle : une prise de contrôle hostile. »

Une entreprise étrangère comme Kohlberg Kravis Roberts ne peut détenir plus de 46 % d'une société canadienne de télécommunications en vertu des lois actuelles. C'est pourquoi les syndicats de BCE ont le ministre de l'Industrie, Maxime Bernier, à l'œil. « Les lois nous protègent mais le ministre Bernier a tendance à vouloir abolir la règle du 46 %, dit M. Ouimet. Si BCE passe aux mains des Américains, la transaction ne sera pas bien accueillie par les syndicats et la population. Nous réagirons à ce moment-là et nous ferons pression sur le gouvernement pour qu'il intervienne. Mais nous espérons que nous n'aurons pas à nous rendre jusque là. »



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©

Les syndicats désirent ardemment que BCE reste canadienne.

Contrat record pour ATT, Verizon et Qwest

AFP ET AP

WASHINGTON — Les compagnies de télécommunications américaines ATT, Verizon et Qwest ont décroché hier un contrat de 20 milliards US – le plus important contrat de télécommunications jamais octroyé par le gouvernement américain – pour mettre en place le nouveau système de communications entre les administrations fédérales, ont annoncé les pouvoirs publics.

Selon la General Service Administration (GSA), ce contrat porte sur la mise en place du réseau Networx et représente une somme totale de 20 milliards de dollars US sur 10 ans. Il porte sur la fourniture de services filaires, cellulaires, Internet et vidéo.

Les trois entreprises ont battu leur concurrent Sprint qui s'était également aligné sur cet appel d'offre. Ce programme consistera à moderniser la plupart des infrastructures de télécommunications des services du gouvernement fédéral américain.

Sprint Nextel Corp., la qua-

trième société à avoir pris part à l'appel d'offres, a été exclue de la procédure. Il s'agit d'un mauvais coup pour l'entreprise qui a fourni des services de télécommunications au gouvernement fédéral pendant près de vingt ans.

Le deuxième volet du contrat doit être accordé dans le courant de l'année.

Les trois opérateurs vont désormais se retrouver en concurrence pour l'attribution de contrats de prestation de services de télécommunications à des agences fédérales, selon la General Services Administration.

Selon des analystes, le gouvernement fédéral devrait dépenser au moins 20 milliards US dans le cadre de ce contrat d'une durée de 10 ans, qui pourrait s'élever à un maximum de 48 milliards.

Deux entreprises avaient été choisies pour chacun des deux précédents contrats portant sur 10 ans avec le gouvernement américain. Le premier était allé à Sprint et AT&T, et le deuxième avait été attribué à Sprint et MCI Worldcom, racheté depuis par Verizon.

La rémunération des dirigeants sera plus transparente

RUDY LE COURS

Les actionnaires en sauront un peu plus sur la rémunération de la haute direction de sociétés canadiennes, si les amendements au règlement sur la divulgation proposés hier par les autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) sont adoptés.

Les présentes règles de divulgation sont en vigueur depuis 1994, mais le mode de rémunération de la haute direction, y inclus les membres du conseil d'administration, a gagné en complexité depuis 12 ans. Leur mise à jour s'imposait.

Inspiré du règlement de la Security Exchange Commission (SEC américaine), la refonte proposée est adaptée à la réalité canadienne, où le tissu corporatif canadien contient un fort pourcentage de fibre de contrôle familial.

Grande nouveauté, le tableau sommaire de la rémunération, qui paraît dans la circulaire de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires, comportera une colonne de rémunération totale versée à chacun des membres visés par l'obligation de divulgation.

La rémunération à base d'actions sera désormais déclarée « en fon-

tion du coût de rémunération de ces attributions au cours de la période de service tel qu'il est constaté dans les états financiers ». À l'heure actuelle, seul le nombre d'actions ou de titres attribués figure dans le tableau. La présentation des options figurera dans trois tableaux distincts où on pourra lire à la fois le nombre d'options, leur juste valeur et les conditions d'exercice (fenêtre, prix de levée, etc.)

Autre changement notoire, la divulgation devra inclure la rémunération précise au moment du départ du membre de la direction. Cela inclut les prestations de retraite auxquelles il peut s'attendre de même que le montant du parachute doré s'il est congédié par le conseil d'administration ou par suite d'un changement d'actionnaire.

La définition de prime discrétionnaire ou liée au rendement est aussi resserrée de manière à mieux refléter la rémunération totale. À la différence de la réglementation américaine qui prévoit que tout avantage de 10 000 \$ et plus doit être calculé dans les primes, le seuil est fixé à 50 000 \$ de ce côté-ci de la frontière.

Pour les plus petites capitalisations, le seuil équivalait à 10 % du salaire et des bonis.

La rémunération des membres du conseil d'administration deviendra accessible. À l'heure actuelle, certaines entreprises divulguent de bon gré les participations de leurs administrateurs dans l'entreprise ou ses filiales. Cela deviendra obligatoire. Si une partie de leur rémunération est assurée en options, elles devra être détaillée comme pour les membres de la haute direction.

La rédaction du long texte du Projet de règlement a exigé 13 mois de travail. Le Projet fera l'objet de consultations d'ici le 30 juin. Après ce délai de 92 jours, il « pourra être pris par l'Autorité (des marchés financiers) et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification », lit-on dans l'avis publié sur Internet invitant toute personne intéressée à formuler ses commentaires.

Le même exercice sera répété dans les 12 autres autorités provinciales et territoriales des marchés financiers. Des jeux de coulisse restent possibles.

« On vise l'entrée en vigueur d'ici la fin de 2007 », affirme Frédéric Alberro, porte-parole de l'Autorité des marchés financiers du Québec.

La prison pour un arnaqueur

FRAUDE

suite de la page 1

« En 1999, au moment même où il plaidait coupable au Québec, M. Barnabé donnait des séminaires, dans les Caraïbes, où il disait à des investisseurs comment acheter des certificats de dépôt offshore tout en restant sous le radar des autorités réglementaires », a dit hier à La Presse Claire Fay, la procureure fédérale qui vient d'obtenir la condamnation de M. Barnabé. « Nous avons des vidéos de ses performances. C'est un excellent vendeur, très convaincant, charmant, il a vraiment l'air d'un bon gars. Bref, un sociopathe typique. »

Les certificats de dépôt à haut rendement promus par M. Barnabé étaient de la frime. « La FIBG n'a jamais été une vraie banque et n'avait aucune expertise bancaire, les nouveaux dépôts servaient à payer les intérêts dus aux déposants antérieurs », affirme Me Fay. L'essentiel de l'argent était volé et investi dans toutes sortes de projets fumeux.

« Larry s'est acheté un bateau

de 350 000 \$ à Fort Lauderdale, apparemment, il voulait vendre des petites croisières aux touristes. Mais le bateau a été utilisé durant un grand total de 45 minutes et il l'a revendu pour 170 000 \$, a dit M^e Fay. « On sait aussi qu'il a fait un dépôt de 125 000 \$ sur un condo à Las Vegas », a dit la procureure fédérale.

Vidée, la FIBG a fermé en 2000.

« Entre décembre 1999 et mars 2000, (M. Barnabé) transférait 100 000 \$ par semaine vers deux comptes dans une banque de Vienne, en Autriche », a dit M^e Fay.

M. Barnabé s'est installé à Las Vegas, où il a lancé une nouvelle affaire, affirme M^e Fay : « Il avait appelé ça l'International Learning Center, on pense qu'il avait l'intention de conseiller les gens sur l'investissement offshore. »

« À un moment donné, Larry avait dû se dire que ce qui était bon pour (ses complices) était bon pour lui, alors il avait parti sa propre banque offshore, la Oxford Bank, également dans l'île de la Grenade », qui fonctionnait comme la FIBG, a dit M^e Fay.

Deux des complices de M. Barnabé ont fui en Ouganda, où ils ont acheté un des anciens palais du dictateur Idi Amine Dada, avant d'être arrêtés et renvoyés aux États-Unis en 2004.

Selon M^e Fay, M. Barnabé avait un rôle important à la FIBG, celui de trouver les poisons. Il a monté une campagne de marketing sophistiquée et professionnelle qui a vanté la FIBG à plus de 1000 investisseurs de 1998 à 2000. La Grenade était utilisée comme base pour former des représentants qu'on amenait sur l'île pour des cours. Puis ils rentraient aux États-Unis pour solliciter les victimes.

« Il touchait des commissions énormes en plus d'un salaire de 18 000 \$ par mois », a dit M^e Fay.

Les autorités ont retrouvé un million de dollars dans trois comptes en banque au nom de M. Barnabé.

L'avocat de M. Barnabé, M^e Doug Stringer, a indiqué à La Presse qu'il ne fera pas de commentaires avant la sentence, le 11 juin.

AFFAIRES

700

715

FINANCEMENT

PRÊTEZ votre argent particulier à particulier par **PRETBEC** crtrr imm Agréé et Finances www.pretbec.com Intérêt 450-688-7212

PRÊTS 1ère, 2e hyp., bal. de vente, rés., comm., équipements, cas spéciaux. Me Rémillard 514-767-5331

AVIS

800

801

AVIS LÉGAUX

AVIS de clôture d'inventaire

PRENEZ AVIS que l'inventaire de la succession de Mme **NICOLE ST-LOUIS**, décédée à Montréal le 27 janvier 2007, peut être consulté au 2560 Gouin Est, Mtl, Qc, H2B 1Y2.

AVIS

La Presse se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

LA PRESSE AFFAIRES

Pfizer courtise les biotechs québécoises

PHILIPPE MERCURE

Géant mondial de l'industrie pharmaceutique cherche jeune biotech prometteuse pour faire un bout de chemin ensemble et peut-être mettre au monde un médicament.

C'est un peu l'annonce qu'a envoyée Pfizer aux entreprises de biotechnologie du Québec et du Canada cette semaine. Le fabricant du Viagra a profité du congrès BioMedex, qui se terminait hier à Laval, pour courtiser ouvertement l'industrie.

« On cherche des partenaires

Pfizer a compris qu'elle ne peut plus compter uniquement sur ses propres laboratoires pour développer ses médicaments.

de façon très active », a confirmé Bernard Prigent, vice-président et directeur médical de Pfizer Canada, lors d'un entretien avec *La Presse Affaires*.

Comme plusieurs des grandes multinationales pharmaceutiques, Pfizer a compris qu'elle ne peut plus compter uniquement sur ses propres laboratoires pour développer ses médicaments. Amener la prochaine pilule miracle sur les tablettes des pharmacies est une entreprise de plus en plus coûteuse et

difficile — une histoire de près d'un milliard de dollars.

Et Pfizer traverser actuellement une période difficile. Plusieurs de ses médicaments vedette sont sous le point de tomber aux mains des fabricants de génériques, laissant présager un effritement des ventes que l'arrivée de nouvelles molécules ne parvient pas à combler. L'entreprise a annoncé en janvier dernier un vaste plan de restructuration comprenant des fermetures d'usines et l'élimination de 10 000 postes d'ici deux ans, soit 10 % de son effectif mondial.

Assiste-t-on à un transfert de la recherche de l'interne vers l'externe? M. Prigent jure que non. « L'effort de recherche est maintenu, soutient-il. Mais aujourd'hui, la complexité et la vitesse de l'innovation font en sorte qu'une seule organisation, même si elle représente la plus grande machine de recherche et développement pharmaceutique au monde comme Pfizer, ne suffit plus à amener le plus rapidement possible les nouvelles découvertes jusqu'aux patients.

La seule façon, c'est d'établir des partenariats. »

L'objectif de Pfizer : mettre sur le marché six nouveaux médicaments chaque année d'ici 2010, dont deux provenant d'ententes avec des entreprises de biotechnologie. Le mariage est logique. Les petites biotechs ont besoin de moyens financiers, d'infrastructure et d'expertise pour faire progresser leurs découvertes vers la commercialisation; les grandes pharmaceutiques, de leur côté, cherchent de nouvelles idées, peu importe leur provenance, pour alimenter leurs pipelines de médicaments.

Les ententes ou les acquisitions sont donc de plus en plus fréquentes, comme en témoigne l'entente signée entre Pfizer et la firme de recherche montréalaise Genizon Biosciences en janvier.

Et même si Pfizer ne possède aucun centre de recherche au Québec, elle veut s'assurer de ne rien échapper de ce qui pourrait y voir le jour. « Le Québec est un milieu extrêmement actif. On voit l'innovation émerger des universités et du milieu des biotechnologies et on renforce beaucoup nos capacités de réseautage. On veut s'assurer d'être proche des scientifiques et des entreprises de biotechnologie d'ici, de bien comprendre leurs axes de recherche », dit M. Prigent.

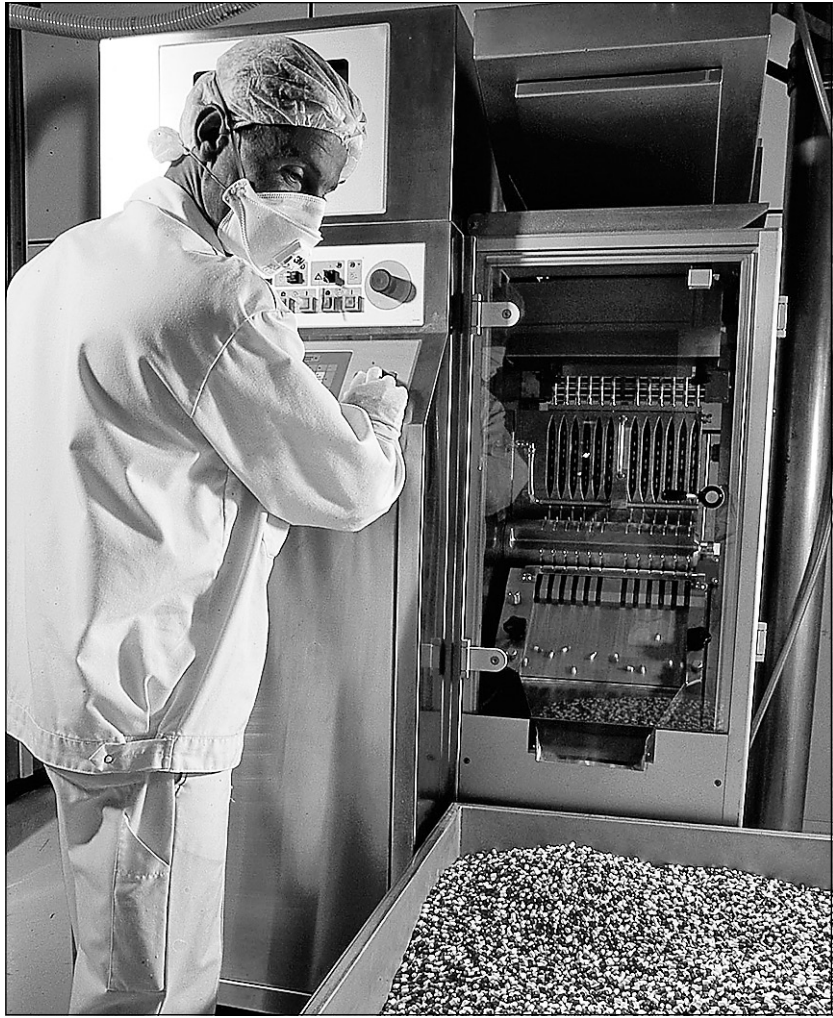


PHOTO ASSOCIATED PRESS

Amener la prochaine pilule miracle sur les tablettes des pharmacies est une entreprise de plus en plus coûteuse.

PROPRETÉ DE LA VILLE

Le PDG de Tourisme Montréal persiste et signe



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE ©

Le PDG de Tourisme Montréal, Charles Lapointe, croit que des efforts sont nécessaires afin de redonner son lustre à Montréal.

LAURIER CLOUTIER

Le président-directeur général de Tourisme Montréal, Charles Lapointe, remet ça sur la propreté de la ville, mais cette fois avec plus de doigté et d'humour que la dernière fois.

En janvier dernier, après avoir dit que Montréal était généralement belle, Charles Lapointe a dénoncé certaines de ses laideurs, à la tribune de la chambre de commerce du Montréal métropolitain. Cela a provoqué la colère du maire, Gerald Tremblay, qui a réclamé la tête du PDG.

Cette fois ci, Charles Lapointe a rencontré le maire avant de traiter de « Beauté, esthétisme et tourisme : les défis de Montréal » devant la chaire de tourisme de l'ESG-UQAM. « Il ne faut pas mettre sa tête à prix chaque fois qu'on parle, c'est fatigant à la fin », lance-t-il.

Montréal est déjà plus propre cette année qu'à pareille date l'an dernier, souligne le PDG de *La Presse Affaires*. Le maire Tremblay a augmenté le budget et le personnel pour la propreté de la ville. Le maire de l'arrondissement de Ville-Marie, Benoît Labonté, aura un règlement pour responsabiliser les cols bleus,

les citoyens et les marchands du centre-ville à compter du premier juin prochain.

Charles Lapointe a dit au maire Tremblay souhaiter une plantation accélérée des fleurs, à temps pour le Grand Prix de la F1, au début de juin.

Entre-temps, le PDG souhaite que la ville fasse disparaître les décorations de Noël sur des lampadaires, parce que « ça pendouille. Quant au délabrement des jolis lampadaires du quartier du Musée, qui devaient être réparés prestement, ce n'est pas encore le cas. La situation est pire qu'il y a deux mois. Par contre, les ampoules des lampadaires de l'avenue Mont-Royal ont toutes été remplacées », note-t-il.

Il faut « collectivement poursuivre nos efforts pour rendre Montréal plus belle, selon le PDG. C'est souvent la vision d'ensemble qui fait défaut. Le centre-ville de Montréal doit devenir le plus beau d'Amérique du Nord et le maire Benoît Labonté s'y emploie. »

« Le plus grand problème de Montréal, c'est assurément de corriger des erreurs du passé, estime-t-il. Les façades des commerces des rues Saint-Denis,

Mont-Royal et Saint-Laurent, c'est une horreur ».

Le remplacement de l'échangeur des Pins par un carrefour en surface est une réussite, selon Charles Lapointe. Il a par contre fallu 30 millions pour remettre le tout dans l'état des années 1950. L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec vient de son côté de compléter la réfection de sa façade. Montréal comptait 42 modèles de lampadaires que la ville a fait passer à une dizaine. « Ce sont des corrections des erreurs du passé, souligne Charles Lapointe. Ça coûte toutefois moins cher et c'est plus efficace de bien faire dès le début. Le Quartier international est un succès et les projets en devenir du Quartier des spectacles, du Quartier Concordia et de la Cité du Havre sont des exemples d'une vision de développement ».

Charles Lapointe souhaite que, pour l'avenir, l'art public soit davantage intégré à la ville. Des entreprises comme Alcan, Domtar, Holt Renfrew et Power Corp donnent l'exemple, souligne-t-il.

Enfin, le PDG se réjouit que Benoît Labonté oblige bientôt les caléchiers à porter un uniforme et à homogénéiser l'apparence de leurs véhicules.

RETOUCHES FAITES PAR TAILLEUR PROFESSIONNEL

italmoda Inc

6873, Plaza St-Hubert
(514) 276-1360

348542 337216

L'habitation débute en force au Canada

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le marché canadien de l'habitation a bien progressé au premier trimestre de 2007 en raison de la confiance des consommateurs, des faibles taux d'intérêt et d'un pouvoir d'achat accru, selon un relevé du courtier Royal LePage.

Ainsi, les condominiums standard ont vu leur prix moyen grimper de 16,3 % en écart annuel, atteignant les 228 676 \$. Les maisons individuelles de plain-pied augmentaient de 14,9 % à 316 933 \$ et les propriétés à deux étages, de 11,8 % à 376 207 \$.

Si les augmentations les plus marquées surviennent en Alberta, dont l'économie sur-

chauffe à cause du secteur de l'énergie, la montée des prix est plus faible dans le centre et l'est du pays.

À Montréal, Royal LePage calcule pour les condominiums une hausse de 5,7 % pour un prix moyen de 204 929 \$. Les maisons de plain-pied ont enregistré une hausse 5,4 % de leur prix, qui atteint en moyenne 221 583 \$, tandis que celles sur deux étages s'appréciaient de 3,2 % à 338 857 \$.

Par comparaison, le marché de Toronto a connu des hausses sur 12 mois de 7,2 % du côté des condos, de 5,7 % et 4,7 % respectivement dans le plain-pied et les deux étages. À Calgary, l'inflation dans ces trois mêmes segments est de 38,9 %, 29,2 % et 27,4 %.

Colombie-Britannique

Alcan se réjouit d'une décision de la cour

PRESSE CANADIENNE

Alcan est satisfaite de la décision rendue mercredi par la Cour suprême de la Colombie-Britannique, dans laquelle le tribunal conclut qu'il n'y a aucune limitation, ni dans la législation ni dans les accords signés avec la province, à la vente ou à l'utilisation par l'aluminerie de l'électricité produite à Kemano.

Le tribunal a rendu cette décision après que les autorités du district de Kitimat lui eurent demandé de restreindre les ventes d'électricité produite à Kemano.

Ce jugement n'a toutefois aucun impact sur la décision de la B.C. Utilities Commission, à la fin de 2006, de refuser de ratifier l'entente d'achat d'électricité conclue entre Alcan et B.C. Hydro. L'approbation de la B.C. Utilities Commission était une des trois conditions mises de l'avant par Alcan pour aller de l'avant avec un projet d'agrandissement de sa fonderie de Kitimat, au coût de 1,8 milliard \$US.

« Alcan est très encouragée par la décision (de mercredi), a déclaré Michel Jacques, président et chef de la direction du groupe Alcan Métal primaire. La décision de la cour est un pas en avant pour assurer la durabilité de nos activités en Colombie-Britannique. »

CARRIÈRES

EMPLOIS

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

CE SAMEDI,
EN FORMATION
VERS L'EMPLOI

Saputo ferme une usine à Laval

Saputo annonce la fermeture, le 29 juin, de son usine de fabrication de biscuits frais de Laval, qui emploie 97 personnes. Les activités de cette usine seront intégrées à celles de l'usine de Ste-Marie-de-Beauce. Dans certains cas, les employés se verront offrir la possibilité d'être transférés vers d'autres lieux de travail de Saputo. L'entreprise qué-

bécoise affirme que cette décision s'inscrit dans le processus d'analyse continue de l'ensemble de ses activités et dans la mise en place de mesures visant l'amélioration de son efficacité opérationnelle. Les coûts après impôts sur les bénéfices reliés à cette fermeture seront de 800 000 \$. Au cours de l'exercice financier 2008, Saputo compte réaliser des économies après impôts d'environ 1,1 million. Hier, l'action de Saputo a pris 56 cents à 45,57\$ à la Bourse de Toronto. PC

Tokyo fait dans la démesure

AGENCE FRANCE-PRESSE

TOKYO — La capitale du Japon inaugure un nouveau mégacomplexe urbain, « Tokyo Midtown », se targuant du gratte-ciel le plus élevé de la ville, dernier épisode de la course à la démesure entre les mégalopoles rivales d'Asie.

En vedette, la plus haute tour de Tokyo (248 mètres) domine le complexe pentagonal, entouré d'allées boisées et d'espaces verts.

Outre les 132 restaurants et luxueuses boutiques, « Tokyo Midtown » héberge le premier Ritz-Carlton de la capitale, l'hôtel désormais le plus cher, qui est installé dans les neuf derniers et les trois premiers étages du gratte-ciel.

Également un centre médical affilié à la prestigieuse université américaine Johns Hopkins de Baltimore ainsi que des résidences de prestige.

Du côté de l'art, deux fleurons : le nouvel emplacement du musée contemporain Suntory et le premier haut lieu exclusivement consacré au design de Tokyo, le « 21_21 » conçu par la star de la mode japonaise, Issey Miyake et le non moins célèbre architecte Tadao Ando.

« Le Japon est essentiellement connu comme une puissance économique. Cet endroit m'a donné l'occasion de présenter un nouveau visage du Japon, qui exprime notre sensibilité esthétique », a expliqué Tadao Ando.

« Tokyo Midtown », qui ouvre aujourd'hui au public, a pour ambition de mettre en valeur les aspects esthétique et créatif de la seconde puissance économique du monde.

« Grâce à Midtown, nous aspirons à faire de Tokyo le centre de la créativité intellectuelle des milieux d'affaires et culturels du Japon, de l'Asie et du monde », a déclaré tout de go le chef de projet, Hiromitsu Iwasa, du promoteur principal Mitsui Fudosan.

« Nous voulons aussi qu'il devienne un lieu emblématique d'où rayonneront les valeurs et le sens esthétique japonais dans le monde entier », a-t-il plaidé.

Un consortium de six sociétés a construit ce complexe d'une superficie de 69 000 mètres carrés pour un coût total de 370 milliards de yens (3,6 milliards CAN).

Une nuit dans une suite de 300m² du Ritz-Carlton, au sommet de la tour centrale et avec vue panoramique sur le mythique mont Fuji, est offerte pour la bagatelle de 2,1 millions de yens (20 600 CAN).

« Au début les clients vont se bousculer mais le vrai défi aura lieu dans six mois », a déclaré son PDG Simon Cooper, toutefois confiant dans l'attrait irrésistible des Japonais pour les produits de luxe.

« C'est le syndrome de la boîte de nuit : le club le plus récent est celui qui attire le plus de monde. Notre but est de rendre le séjour de nos clients si inoubliable qu'ils nous deviendront fidèles », a souligné Simon Cooper.

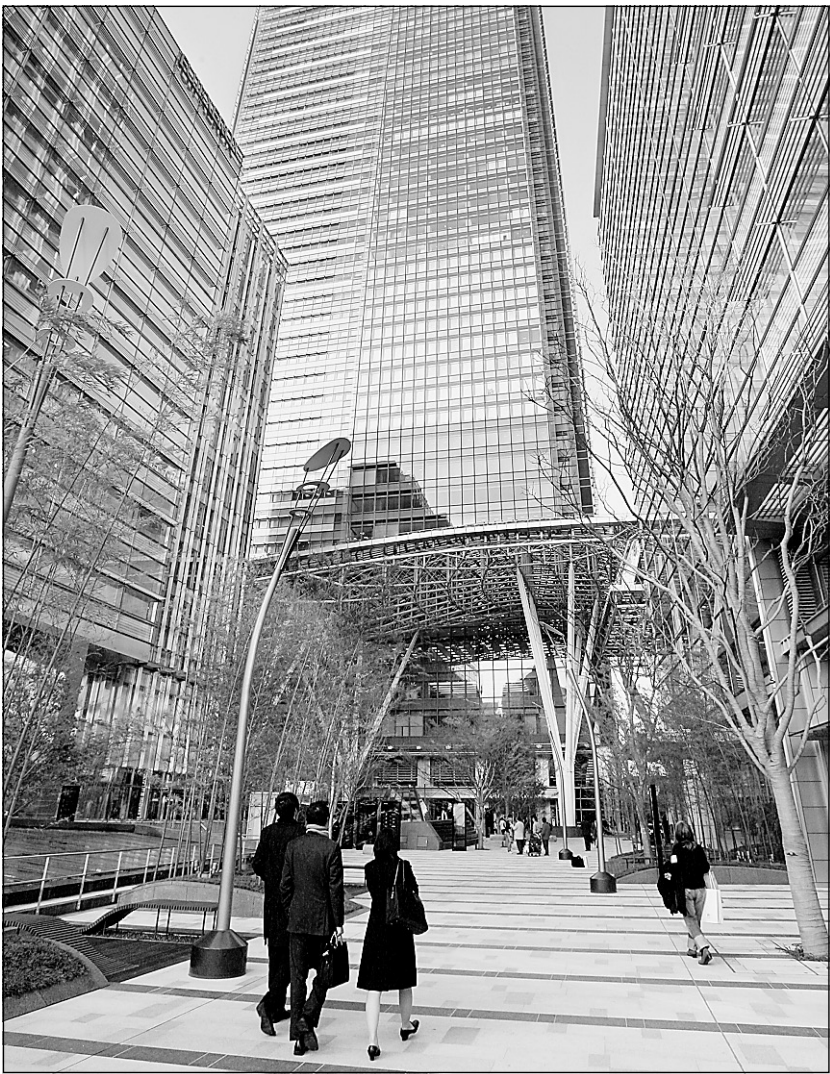


PHOTO YOSHIKAZU TSUNO, AFP

Des visiteurs déambulent dans la cour intérieure du nouveau projet d'immeubles de bureaux et de mail commercial dans le « Tokyo Midtown ».

ÉTATS-UNIS

Les stocks poussent la croissance

AGENCE FRANCE-PRESSE

La croissance américaine a été révisée en légère hausse au quatrième trimestre de 2006, à 2,5 % au lieu de 2,2 % annoncé précédemment (en rythme annuel), les entreprises ayant plus stocké que prévu, a indiqué hier le département du Commerce.

Les États-Unis ont affiché une croissance de 3,3 % en 2006, a précisé le ministère qui a laissé sa précédente estimation inchangée.

Les chiffres du quatrième trimestre sont un peu supérieurs aux attentes des analystes qui tablaient sur une hausse de 2,2 % du produit intérieur brut (PIB), au terme de cette troisième et dernière estimation.

Les économistes soulignent toutefois que la révision de la croissance peut être trompeuse.

Il s'agit d'une « petite révision à la hausse pour des raisons qui ne sont pas les bonnes » et cela « prépare le terrain à une plus grande faiblesse à l'avenir », a estimé Nari-man Behravesch.

La crainte des analystes est que, du fait de retournement de l'immobilier résidentiel, les ménages limitent leurs dépenses. Cela n'a pas été le cas jusqu'à présent.

CA

Comptables agréés du Québec

421 nouveaux avantages CA de plus !

Brahim Achtaoutal, CA

Jean-Sébastien Adem, CA

David Allaire, CA

Jean-Paul Allaire, CA

Karine Allard, CA

Charles-Alexandre Alloul, CA

Manon Ancitil, CA

Caroline Arlegui, CA

Jaimie Auger, CA

Michael Baker, CA

Miguel Bastien, CA

Geneviève Beaucage, CA

Karine Beauchemin, CA

France Beaugregard, CA

Christine Béchard, CA

Mathieu Philippe Éric Bédard, CA

Karine Bédard, CA

Germain Bélanger, CA

Michel Bélanger, CA

Vanessa Bélisle, CA

Nicholas Bell, CA

Pierre-Luc Belleau, CA

Stéphane Bellerive Gravel, CA

Claudine Benoit, CA

Julie Bergeron, CA

Julie Bergeron, CA

Annick Bernier, CA

Josée Bernier, CA

Sébastien Berteau, CA

Annie Berthold, CA

Jasmin Bilodeau, CA

Michèle Binette, CA

Karine Bissonnette, CA

Marilyn Blackburn, CA

Jean-Luc Blais, CA

Martine Blais, CA

Francis Blondeau, CA

Chantal Bonin, CA

Marie-Noëlle Bouchard, CA

David Bouchard, CA

Julie Boucher, CA

Karine Boucher, CA

Abel Boudreau, CA

Sylvie Boudreault, CA

Mohamed Boujra, CA

Jeannette Boulanger, CA

Patrick Bourdon, CA

Valérie Bourdon, CA

Karine Bourque, CA

Marianne Brassard, CA

Emélie Breault, CA

Lyne Breton, CA

Mélanie Breton, CA

Andrée-Anne Brisson, CA

Patrick Brousseau, CA

Adrian Brown, CA

Claudine Brunelle, CA

Isabelle Cadorette, CA

Gerarda Capece, CA

Caroline Cardin, CA

Gabrielle Cardinal, CA

Gaby Carignan, CA

Christian Caron, CA

Christine Caron, CA

Sébastien Caron, CA

Sylvie Caron, CA

Hélène Castonguay, CA

Thomas Cazauran, CA

Anne Chantal, CA

Joël Chapdelaine, CA

Mélanie Charbonneau, CA

Véronique Charlebois, CA

Katia Chastenay, CA

Reetika Chawla, CA

Julie Chevalier-Perrin, CA

Anne-Marie Chouinard, CA

Martine Cinq-Mars, CA

Sylvie Clément, CA

Etienne Clermont, CA

Jacinthe Cloutier, CA

Jean-Pierre Collette, CA

Yanic Constantineau, CA

Lisa-Marie Côté, CA

Martin Côté, CA

Patrick Côté, CA

Sylvianne Côté, CA

Valérie Côté, CA

Alexandra Couture, CA

Jean-François Couture, CA

Louis Croteau, CA

Karine Cyr, CA

Nathalie Cyr, CA

Joseph Eudore Cyr, CA

Antonietta Laura D'Amato, CA

Olivier D'Ambr, CA

Maryse Daigle, CA

Geneviève Daoust, CA

Aurélié Daoust Lalande, CA

Martin Demers, CA

Christian Deschênes, CA

Tammy Deschênes, CA

Annie Deshaies, CA

Marc Olivier Deshaies, CA

Caroline Désilets, CA

Hugues Désilets, CA

Sylvain Desrochers, CA

Catherine Desroches, CA

Antonina Di Giorgio, CA

Sabino Roberto Di Paola, CA

Stephanie Dias, CA

Va Diep, CA

Annie-Claude Doré, CA

François Doucet, CA

Mireille Dubé, CA

Réjeanne Dubé, CA

Sébastien Dubé, CA

Anick Dubois, CA

Virginie Dubois, CA

Mélanie Dubuc, CA

Catherine Dufour, CA

Claudine Dufour, CA

Valérie Dufour, CA

Carine Dufresne, CA

Maxime Duguay, CA

Sara Duguay, CA

Michel Dulac, CA

Cindy Dumas-Lavergne, CA

Monia Dumont, CA

Sylvie Durand, CA

Julie Dussault, CA

Nadine Eap, CA

François Emond, CA

Myriam Essafi, CA

Jennifer Farber, CA

Jean-Charles Ferland, CA

Kristine Fiset, CA

Olivier Fleury-Bellavance, CA

Renée Fogelbaum, CA

Caroline Forcier, CA

Karine Forget, CA

Marie-Eve Fortier, CA

Michel Fortier, CA

Catherine Fortin, CA

Dominic Fortin, CA

Marc A. Fortugno, CA

Francis Fournier, CA

Stéphanie Fournier, CA

Geneviève Gagné, CA

Jimmy Gagné, CA

Marjolaine Gagné, CA

Simon Gagné, CA

Josianne Gagnon, CA

Karine Gagnon, CA

Sonia Gamache, CA

Steve Gardner, CA

Amedeo Garofalo, CA

Shirly Garon, CA

Giuseppina Garone, CA

Carl Gaudreault, CA

Stéphane Gautier-Ethier, CA

Manuel Gendron, CA

Isidoros Giannoumis, CA

Maryse Giroux, CA

Richard Gold, CA

Céline Goupil, CA

Martin Gravel, CA

Vincent Graveline, CA

Tanya Greenidge, CA

Marianne Grenier, CA

Maxime Grenier-Guilbault, CA

Hariklia Gribilas, CA

Sophie Grondin, CA

Adrianna Guerrero, CA

Martin Guirni, CA

Chantal Guillemette, CA

Stéphanie Guillet, CA

Charles Haggar, CA

Eric Hamel, CA

Simon Hamelin, CA

Foster Hanitjo, CA

Corinne Hazan, CA

Stéphanie Hillman, CA

Karine Houde, CA

Katherine Hrynkow, CA

Mélanie Jean, CA

Véronique Jean, CA

Louis Edgar Jean-François, CA

Simon Jodoin, CA

Nancy Julien-Baker, CA

Karen Kalayajian, CA

Ateya Kanao, CA

Ligeo Kattackal, CA

Jihane Khoudary, CA

Linda Kisa, CA

Elliott Kobulnik, CA

Dina Kossivas, CA

Peristera Kounadis, CA

Victoria Kuchlein, CA

Yin Mei Kwok, CA

Catherine Labbé, CA

Geneviève Labelle, CA

Andréanne Lachance, CA

Stéphanie Lachance, CA

Chantal Lachapelle, CA

David Lacroix, CA

Patricia Lacroix, CA

Marie-Claude Lafleur, CA

Pierre-Luc Lafond, CA

Josée Lajoie, CA

Jean-François Lamothe, CA

Marie-Claude Landry, CA

Karine Landry, CA

Chantal Landry-Routhier, CA

Jean-Philippe Langevin, CA

Catherine Lapalme, CA

Marie Claude Lapointe, CA

Guillaume Laroche, CA

Myriam Laroche, CA

Caroline Laroque, CA

Suzanne Lau, CA

Geneviève Lauzière, CA

David Lavallée, CA

Joël Lavallière, CA

Guillaume Laverrière, CA

Simon Lavigne, CA

Christine Lavoie, CA

Christine Lavoie, CA

Guillaume LeBeau, CA

Isabelle Leblanc, CA

Mélanie Leblanc, CA

Mélanie Leboeuf, CA

Catherine Leboeuf, CA

Yan Leclerc, CA

Edith Lecours, CA

Marie-Claude Lefebvre, CA

Sonia Lefebvre, CA

Eric Lefrançois, CA

Benoit Legault, CA

Jean-Robert Lehoux, CA

Mélanie Lemieux, CA

Steeve Lessard, CA

Yves Levesque, CA

Martin Lewis, CA

Laurent Lavoie, CA

Caroline Diane Lin, CA

Lydia Linteau, CA

Joe Lo Dico, CA

Jamie Nathan Lockwood, CA

Isabelle Longval, CA

Caroline Lupien, CA

Eric Lusignan, CA

Cynthia Lussier, CA

Jonathan Maheux, CA

Alexandre Mailhot, CA

Julie Mailhot, CA

Véronique Mainguy, CA

Caroline Maltais, CA

Josée Marchand, CA

Yannick Marcotte, CA

Valérie Marcotte-Chevanel, CA

Anna Cristina Marinelli, CA

Maria Marinis, CA

Thierry Masse, CA

Catherine Massé, CA

Josée-Lise Massé, CA

Vincent Massé, CA

François Massicotte, CA

Vicky Mathieu, CA

Marie-France Mayer, CA

Sonia Mc Nicoll, CA

Pierre Yves Mc Sween, CA

Chan Sitha Meas, CA

Eric Ménard, CA

Philippe Ménard, CA

Valérie Ménard, CA

Melanie Mendelsohn, CA

Charles Mercier, CA

Mathieu Mercier, CA

Nektaria Merkouris, CA

Alexandre Michaud, CA

Anick Millaire, CA

Elizabeth Monahan, CA

Robert Moores, CA

Jean Daniel Morency, CA

Julie Morissette, CA

Mireille Morneau, CA

Sanaz Moshaver, CA

Narmin Multani, CA

Vicky Munger, CA

Anca-Raluca Munteanu, CA

Caroline Murray, CA

Philippe Myers, CA

Sarah Nadeau, CA

Valérie Nadeau, CA

David Nantel, CA

Antonio Napoli, CA

David Nayer, CA

Budd Newton, CA

Edward Ng, CA

Vincent Nicoletti, CA

Denis Nielson, CA

Olivia Nisipeanu, CA

François de Paul Nkombou, CA

Geneviève Noël, CA

Nancy Noonan, CA

Elaine Olivier, CA

Mélanie Ouimet, CA

Josiane Paiement, CA

Katherine Pailé, CA

Sandra Paoliello, CA

Dimitrios Papakalos, CA

Sylvie Papineau, CA

Michelle Paquet, CA

Georgia Paraherakis, CA

Martin Pariseau, CA

Joanna Pasturczyk, CA

Andrea E. Paterson, CA

Martina Paventi, CA

Aldo Perciballi, CA

Shanna Perlus, CA

Olivier Perron, CA

Angelantonio Perrotti, CA

Josée Petit, CA

Jackie Petroulias, CA

Chantal Picard, CA

Patrick Pigeon, CA

Julien Pinard, CA

Rahim Pirbhai, CA

Albert Plante, CA

Karen Plante, CA

David Pluta, CA

Pascal Poirier, CA

Marina Poirier, CA

Vanessa Poirier, CA

Mélanie Poisson, CA

Caroline Pombert, CA

Daniel Potvin, CA

Marie-Pierre Proulx, CA

Valérie Provencher, CA

Zhi Ping Qi, CA

Isabelle Ratel, CA

Roger Daniel Reinoso, CA

Kristen Riley, CA

James Graham Rolland

Robinson, CA

Anik Rochat, CA

Jonathan Rompré, CA

Albert George Rondeau, CA

David Rossi, CA

Sylvie Roy, CA

Assia Saad, CA

Edouard Sabbah, CA

Ahmad Samman, CA

Katherine Sanschagrin, CA

Vincent Spadafora, CA

Caroline St-Jean, CA

Renée St-Onge, CA

Erika St-Pierre, CA

Julien St-Pierre, CA

Marta Stepanova, CA

Baqhar Syed, CA

Carole Sylvain, CA

Sandra Vivian Szwczuk, CA

Tracy Tam, CA

Annie Tenaglio, CA

Caroline Tessier, CA

Jean Philippe Théberge, CA

Annie Therrien, CA

Stéphane Thibault, CA

Frédéric Thifault, CA

Dary Thouk Lim, CA

Charles Tortorici, CA

Olfa Turki, CA

Marc Vachon, CA

Martin Vaillancourt, CA

Marie Valcourt, CA

Martin Vallée, CA

Martin Vanasse, CA

Nicolas Vear, CA

Michel Veillette, CA

Julien Veilleux, CA

Vanessa Velentzas, CA

Peggy Verville, CA

Sabrina Vescio, CA

Martine Viau, CA

Amélie Vidal, CA

Anny Villeneuve, CA

Danny Voyer, CA

Daniel Wald, CA

Bradley Wells, CA

Acquition.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise.

BANQUE NATIONALE

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

job wings

finance comptabilité gestion

OSLER

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.

TD

Meloche Monnex

Assurance pour professionnels et diplômés

3403309A

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LPA 50

La Presse Affaires présente une sélection de 50 titres qui suscitent un grand intérêt chez les lecteurs

		FERMETURE	CHANGEMENT		VOLUME	VAR. CETTE	VAL. BOUR.	52 SEMAINES		DIV.	
		IQ 30	(\$)	NET	(%)	(100)	ANNÉE (%)	(M \$)	HAUT	BAS	ANN.
Abitibi-Consolidated (A)	✓	3,23	0,02	0,62	5 888	8,03	1 422	5,13	2,53	0,00	
ACE Aviation (ACE.B)	✓	30,77	0,07	0,23	1 359	19,33	3 167	32,46	17,80	0,00	
▼ Addenda Capital (ADV)		24,10	-0,49	-1,99	238	2,95	284	29,40	22,16	1,32	
Aeterna (AEZ)		4,54	0,01	0,22	1 604	-3,81	241	6,00	2,98	0,00	
▼ Air Canada (AC.B)		16,24	-0,50	-2,99	804	-7,83	1 623	21,05	15,63	0,00	
Alcan (AL)	✓	61,06	0,15	0,25	9 512	7,54	22 395	64,99	41,78	0,80	
Alimentation Couche-Tard (ATD.B)	✓	24,36	0,06	0,25	3 475	-3,91	4 944	28,42	22,25	0,12	
Astral Media (ACM.A)		40,30	-0,05	-0,12	3 558	0,93	2 131	47,72	33,12	0,40	
▼ Axcan Pharma (AXP)		18,76	-0,19	-1,00	672	13,15	859	19,58	13,01	0,00	
Banque de Montréal (BMO)	✓	70,41	-0,49	-0,69	11 596	2,04	35 264	72,54	58,58	2,72	
▼ Banque Laurentienne (LB)	✓	33,40	-0,50	-1,48	809	10,41	789	34,10	28,01	1,16	
Banque Nationale (NA)	✓	62,50	-0,46	-0,73	8 896	-5,07	10 160	66,80	55,89	2,16	
Banque Royale (RY)	✓	58,19	-0,07	-0,12	23 862	4,85	74 291	58,96	43,52	1,84	
▲ BCE (BCE)	✓	32,05	1,92	6,37	173 052	2,07	25 885	34,25	25,32	1,46	
Bombardier (BBD.B)		4,65	0,00	0,00	29 438	17,72	8 146	4,87	2,87	0,00	
CAE (CAE)	✓	13,16	-0,02	-0,15	5 773	22,42	3 308	13,35	8,09	0,04	
Cascades (CAS)	✓	11,90	-0,10	-0,83	1 695	-10,05	1 184	15,80	10,51	0,16	
▼ CN (CNR)	✓	51,18	-0,63	-1,22	20 638	2,22	26 210	55,48	44,43	0,84	
▼ Cogeco (CGO)		37,38	-0,46	-1,22	23	27,75	619	41,00	19,30	0,28	
Corporation Financière Power (PWF)	✓	39,59	0,35	0,89	9 860	5,04	27 904	41,03	30,20	1,07	
Domtar (UFS)	✓	10,64	0,05	0,47	5 198	8,02	4 682	11,55	6,24	0,00	
Emergis (EME)		6,48	0,19	3,02	2 096	22,73	581	6,50	3,70	0,00	
▼ Garda (GVV)		18,93	-0,37	-1,92	1 054	-13,32	582	27,50	17,63	0,00	
Groupe CGI (GIB.A)	✓	10,01	0,04	0,40	6 247	23,12	3 298	10,40	6,50	0,00	
▼ Groupe Canam (CAM)		10,10	-0,15	-1,46	663	9,07	496	11,66	8,15	0,16	

▲▼ > Indique un titre qui a gagné ou perdu 1 % et plus de sa valeur par rapport à la fermeture de la séance précédente. / Caractères gras > Indiquent une société dont l'action a atteint un haut ou un bas de 52 semaines en cours de séance. / IQ 30 > Le crochet (✓) dans cette colonne identifie les titres qui font partie de l'indice Québec 30. La valeur de l'indice est présentée chaque jour à la une de La Presse Affaires. / M\$ > Millions de dollars / La liste des titres est sujette à une révision périodique.

		FERMETURE	CHANGEMENT		VOLUME	VAR. CETTE	VAL. BOUR.	52 SEMAINES		DIV.	
		IQ 30	(\$)	NET	(%)	(100)	ANNÉE (%)	(M \$)	HAUT	BAS	ANN.
	Groupe Pages Jaunes (YLO.UN)		13,63	0,04	0,29	11 975	5,91	7 021	16,50	11,55	1,09
▲	Groupe SNC-Lavalin (SNC)	✓	33,59	0,44	1,33	2 903	6,74	5 072	37,78	26,00	0,36
▼	Groupe TVA (TVA.B)		14,75	-0,20	-1,34	17	-1,01	399	17,50	13,96	0,20
	Labopharm (DDS)		6,60	-0,02	-0,30	1 320	-3,23	375	10,95	5,40	0,00
	Le Groupe Jean Coutu (PIC.A)	✓	14,50	-0,05	-0,34	2 205	5,46	3 795	16,20	9,91	0,12
	Les Industries Dorel (DII.B)		37,43	0,22	0,59	821	18,68	1 230	37,84	22,64	0,50
	Les Vêtements de sport Gildan (GIL)	✓	68,43	-1,19	-1,71	1 615	25,58	4 116	70,84	42,26	0,00
	L'Industrielle-Alliance (IAG)	✓	35,65	0,23	0,65	687	-1,36	2 849	37,44	29,52	0,72
▼	Mega Brands (MB)	✓	25,82	-0,44	-1,68	1 103	-1,26	843	27,60	20,25	0,00
	Metro (MRU.A)	✓	36,80	0,00	0,00	1 874	-3,01	4 246	40,83	29,15	0,46
	Molson Coors (TAP.B)	✓	109,00	0,00	0,00	5	22,46	9 667	109,00	71,00	1,28
	Neurochem (NRM)	✓	17,89	-0,11	-0,61	2 663	-28,47	694	29,99	10,40	0,00
▼	Nortel (NT)		27,93	-0,38	-1,34	14 890	-10,71	12 113	37,35	21,40	0,00
	Novelis (NVL)		51,07	0,13	0,26	633	56,71	3 814	51,81	20,60	0,00
▲	Power Corporation (POW)	✓	37,65	0,46	1,24	7 576	6,69	16 998	39,48	28,25	0,79
	Quebecor (QBR.B)	✓	38,87	0,01	0,03	2 852	8,36	2 563	41,49	23,76	0,20
▲	Quebecor World (IQW)	✓	14,61	0,21	1,46	1 289	8,22	1 924	17,25	10,67	0,00
	Reitmans (RET.A)		21,70	-0,02	-0,09	900	-2,21	1 557	24,02	17,00	0,64
	Rona (RON)	✓	23,64	0,14	0,60	2 372	12,57	2 717	24,73	19,90	0,00
▲	Saputo (SAP)	✓	45,57	0,56	1,24	1 564	23,30	4 703	46,19	32,05	0,80
▲	Tembec (TBC)		1,78	0,08	4,71	1 491	3,49	152	3,15	1,09	0,00
	Transat AT (TRZ.B)		35,01	0,16	0,46	853	10,13	1 193	37,19	21,55	0,36
	Transcontinental (TCL.A)	✓	21,41	0,19	0,90	472	2,78	1 840	22,90	17,75	0,28
	Uni-Select (UNS)		31,00	-0,25	-0,80	198	6,97	611	35,00	28,08	0,43
	Van Houtte (VH)		24,50	-0,20	-0,81	306	40,64	523	25,17	16,00	0,32

TSX CROISSANCE

Les entreprises québécoises au TSX Croissance



	FERMETURE	CHANGEMENT		VAR. CETTE
	(\$)	NET	(%)	ANNÉE (%)
AAER (AAE)	0,38	0,03	7,14	5 000
Abcourt Mines-B (ABI)	0,66	0,01	1,54	97 375
Abitex Resources (ABE)	0,29	0,00	0,00	0
Advitech (AVI)	0,11	0,01	10,00	47 000
Affinor Resources (AFI)	0,20	0,01	5,41	31 500
Afri-Can Marine Minerals (AFA)	0,19	0,01	2,70	241 500
Aldeavision Solutions (AVS)	0,16	0,00	0,00	0
Alert B&C (ACB)	0,25	-0,02	-5,66	4 000
Appalaches Resources (APP)	0,20	-0,04	-14,89	3 598 910
Aptilon (APZ)	0,40	0,01	1,27	84 500
Augyva (AUV)	0,62	0,04	6,90	8 500
Azimut Exploration (AZM)	4,80	0,00	0,00	9 000
Bell Canada International (BI/H)	0,98	0,00	0,00	331
Biophage Pharma (BUG)	0,12	-0,01	-4,00	115 000
Bioxel Pharma (BIP)	0,27	-0,05	-15,63	37 040
Blue Note Mining (BN)	0,48	0,01	2,13	256 343
Branches-Vous (BZV)	0,65	0,00	0,00	0
C2C (CCN)	0,89	-0,04	-4,30	291 960
C02 Solution (CST)	0,59	0,11	21,65	34 600
Cadiscor Resources (CAO)	0,87	0,01	1,16	63 352
Canadian Royalties (CZZ)	3,78	0,39	11,50	323 338
Clemex Tech-A (CXG/A)	0,23	0,01	2,27	169 000
Conporc (CNP)	0,31	0,02	6,90	77 500
CPL Technologies (CCY)	0,15	0,00	0,00	43 000
D'Arianne Resources (DAR)	0,16	-0,01	-3,13	212 121
D-Box Technologies (DBO/A)	0,63	-0,02	-3,08	64 120
Deq Systems (DEQ)	0,62	0,00	0,00	125 333
Dia Bras Exploration (DIB)	1,13	-0,02	-1,74	269 500
Diagnos (ADK)	0,28	0,00	0,00	20 000
Dianor Resources (DOR)	0,73	-0,09	-10,98	388 315
Dios Exploration (DOS)	0,87	0,09	11,54	469 968
Ditem Explorations (DIT)	2,32	0,13	5,94	354 129
Dynasty Gaming (DNY)	0,75	0,00	0,00	213 900
Ecu Silver Mining (ECU)	2,53	0,02	0,80	288 855
Exeltech Aerospace (XLT)	0,34	-0,01	-1,47	41 300
Exploration Orbite Vspa (ORT/A)	0,18	-0,01	-5,26	20 000
Fieldex Exploration (FLX)	0,52	-0,06	-10,35	215 050
Forest Gate Resources (FGT)	0,15	-0,01	-3,23	83 400
Fortsum Business Solutions (FRT)	0,54	0,01	1,89	18 000
Freewest Resources Canada (FWR)	0,17	0,01	3,03	284 000
Frv Media-Cl A (FRV)	0,12	-0,01	-7,69	200 000
Gastem (GMR)	0,85	-0,01	-1,16	307 500
Gold Hawk Resources (CGK)	0,65	0,05	8,33	226 249
Golden Goose Resources (GGR)	0,75	0,04	5,63	20 127
Golden Tag Resources (GOG)	0,54	-0,01	-1,82	16 000
Golden Valley Mines (GZZ)	0,64	0,14	28,00	372 400
H20 Innovation 2000 (HEO)	1,51	-0,02	-1,31	1 400
HIT Énergies (HES)	0,20	0,00	0,00	0
Hinterland Metals (HMI)	0,21	-0,01	-4,55	1 093 000
Imaflex (IFX/A)	0,47	-0,05	-9,62	4 500
Isacsoft-A (ISF)	0,36	0,01	1,41	5 039
Junex (JNX)	1,10	0,00	0,00	14 700
Kolombo Technologies (KOL)	0,70	0,00	0,00	13 500
Lounor Exploration (LO)	0,18	0,00	0,00	60 001
Louvem Mines (LOV)	0,31	0,00	0,00	0
Lyrtech Cl A (LYT)	0,10	0,00	0,00	72 000
Matamec Explorations (MAT)	0,23	-0,01	-4,17	129 500
Medicago (MDG)	0,85	0,00	0,00	0
Medical Intelligence Technol (MIZ)	0,69	-0,05	-6,76	10 000
Melkior Resources (MKR)	0,47	-0,01	-2,08	108 661
Metanor Resources (MTO)	0,97	0,01	1,04	225 800
Metco Resources (MKO)	0,12	0,00	0,00	80 000
Mistral Pharma (MIP)	0,07	0,00	0,00	53 000
My Food Group (MTY)	8,13	0,01	0,12	17 376
Murgor Resources (MUG)	0,36	-0,01	-2,70	123 100
Names Exploration (NME)	0,38	0,00	0,00	1
Neptune Tech&Bioressources (NTB)	5,83	-0,17	-2,83	200 200
Normabec Mining Res (NMB)	0,63	0,02	3,28	411 275
Noveko International (EKO)	1,35	0,13	10,66	318 400
Nstein Technologies (EIN)	0,82	0,00	0,00	9 950
Nti Newmerical (CFD)	0,08	0,00	0,00	0
Odesia Group (ODS)	0,44	0,00	0,00	0
Omnitech Consultant Group (GCO)	0,05	0,00	0,00	69 000
Orex Exploration (OX)	0,17	0,02	10,00	55 130
Orthosoft (OSH)	0,66	-0,04	-5,71	13 250
Osisko Exploration (OSK)	10,00	-0,30	-2,91	32 320
Palmarajo Silver And Gold (PIO)	8,98	0,03	0,34	334 050
Perlite Canada (PCI)	0,33	0,05	16,07	500
Pershimco Resources (PRO)	0,73	0,02	2,82	29 100
Petrolia (PEA)	0,48	0,00	0,00	10 040
Plexmar Resources (PLE)	0,38	0,02	5,63	2 583 620
Power Tech (PWB)	0,56	-0,06	-9,68	20 579
Pro-Or Mining Resources (POI)	0,84	0,06	7,69	58 000
Puma Exploration (PUM)	0,50	0,02	4,17	63 500
Radisson Mining Resources (RDS)	0,23	0,01	2,27	10 000
Ranaz (RNZ)	1,85	-0,15	-7,50	18 541
Raymor Industries (RAR)	1,25	0,06	5,04	414 150
Redex (RDX)	0,40	0,00	0,00	0
Ressources Majesco (MAJ)	0,31	0,01	1,64	250 000
Robex Ressources (RBX)	0,29	0,05	20,83	90 000
Rocmec Mining (RMI)	0,25	-0,01	-1,96	64 000
Rocrest (RTT)	1,50	-0,05	-3,23	6 500
RPM Tech (RP)	0,89	0,00	0,00	0
Searchgold Resources (RSG)	0,31	0,00	0,00	979 500
Section Rouge Media (SRO)	0,20	0,01	5,26	7 000
Sensio Technologies (SIO)	0,40	0,04	11,11	57 000
Sirios Resources (SOI)	0,40	-0,02	-4,76	67 500
Sonomax Hearing Healthcare (SHH)	0,48	0,08	20,25	2 671 915
Sonomed (SNM/H)	0,11	0,00	0,00	0
South-Malartic Exploration (MSU)	0,22	0,00	0,00	139 500
Sportscene Group (SPS/A)	15,64	0,00	0,00	0
Strato Resources (RSC)	3,29	0,13	4,11	441 730
Syscan International (SYA)	0,19	-0,01	-5,00	2 500
Tom Exploration (TUM)	0,11	0,02	15,79	114 017
Typhoon Exploration (TOO)	0,24	0,00	0,00	365 500
Vantex Resources (VTX)	0,22	0,04	22,22	593 000
Vigil Locating Systems (VIG)	0,03	0,00	0,00	65 000
Vior Exploration (VIO)	0,20	-0,03	-11,11	45 000
Wanted Technologies (WAN)	0,52	0,01	1,96	15 000

100 ans HEC fé

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES
DANS LE MONDE

		VARIATION	
	FERMETURE	NET	EN %
AMÉRIQUE DU NORD/SUD			
NASDAQ	2 417,88	0,78	0,03
S&P 500 (New York)	1 422,53	5,30	0,37

Mexico Bolsa	28 704,24	605,96	2,16
Brazil Bovespa Stock	45 355,13	871,03	1,96
EUROPE/AFRIQUE			
DJ Euro Stoxx 50 P	3 716,63	38,53	1,05
FTSE 100 (Angleterre)	6 324,20	57,00	0,91
CAC 40 (France)	5 631,53	78,84	1,42
DAX (Allemagne)	6 897,08	80,19	1,18
IBEX 35 (Espagne)	14 605,30	122,30	0,84

Milan MIB30 (Italie)	41 701,00	563,00	1,37
Amsterdam Exchanges	511,85	6,74	1,33
Swiss Market (Suisse)	8 977,45	106,89	1,21
ASIE/PACIFIQUE			
NIKKEI 225 (Japon)	17 263,94	9,21	0,05
Hang Seng (Hong Kong)	19 821,78	267,91	1,37
S&P/ASX 200 (Australie)	5 960,90	37,70	0,64
Shanghai (Chine)	3 197,54	24,52	0,77

LES DEVISES
DANS LE MONDE

Australie	dollar	0,9360
Brésil	real	0,5676
Chine	renminbi	0,1500
Grande-Bretagne	livre	2,2749
Hong Kong	dollar	0,1484

Inde	roupie	0,0265
Japon	yen	0,0098
Mexique	peso	0,1052
Norvège	couronne	0,1904
Nouvelle-Zélande	dollar	0,8290
Russie	rouble	4,4562
Suède	couronne	0,1656
Suisse	franc	0,9516



86,36 ¢US

VARIATION	+0,09 ¢
SOMME REQUISE POUR ACHETER	
Un dollar US	1,1580 \$

0,6471 €

VARIATION	-0,0011 €
SOMME REQUISE POUR ACHETER	
Un euro	1,5454 \$

PÉTROLE

WTI, contrat terme rapproché

66,14 \$US

VARIATION	+1,95 \$US
Light Sweet Crude	72,74 \$US
North Sea Brent	66,59 \$US

OR

New York

661,50 \$US

VARIATION	-5,30 \$US
En dollars canadiens	766,02 \$

Les cotes boursières en direct sur **lapresseaffaires.com**

Vers un marché baissier

BLOOMBERG

L'indice Standard & Poor's500 est plus susceptible de baisser plutôt que de dépasser son sommet de six années atteint le 20 février dernier parce que la menace d'une inflation accrue et d'une croissance plus lente subsiste, soutient Marc Faber, un investisseur qui avait prédit le krach boursier de 1987.

« Nous sommes exactement là où le marché se trouve habituellement au début d'un cycle baissier », a précisé M. Faber au cours d'une entrevue de Copenhague. « Les titres financiers n'offrent pas une performance reluisante et habituellement, ça augure rien de bon pour le marché », a-t-il ajouté.

Un sous-indice regroupant des titres financiers a régressé de 5,9 % depuis le 20 février dernier. Les actions de Countrywide Financial Corp., premier prêteur hypothécaire aux États-Unis, et Lehman Brothers Holdings, quatrième maison de courtage américaine au cha-

pitre de la capitalisation boursière, accusent les principales pertes de faveur.

L'inflation et la montée des prix pétroliers risquent de restreindre la croissance économique et d'empêcher le marché des actions de poursuivre sa remontée depuis la dégelée du 27 février dernier qui a provoqué la pire dégringolade de l'indice Standard & Poor's500 en quatre ans, a dit M. Faber.

« Ce que le gouvernement publie comme données sur l'inflation ne représente pas l'augmentation du coût de la vie pour le ménage moyen aux États-Unis », a indiqué M. Faber, qui gère des actifs de 300 millions US au sein de Marc Faber Inc., société établie à Hong Kong. Les hausses des prix du maïs, du blé, du soja et de la viande ont fait en sorte de gonfler la facture d'épicerie de la plupart des Américains, dit-il.

Les marchés émergents, y compris celui de la Chine, risquent de chuter davantage que celui des

États-Unis, selon M. Faber. La hausse des prix du pétrole et les défaillances sur les emprunts hypothécaires des emprunteurs les plus à risque aux États-Unis réduisent les liquidités pour les investissements sur ces marchés, dit-il.

Baisse des taux ?

La « vente de feu » des actions chinoises le 27 février a déclenché la dégringolade à l'échelle mondiale. L'indice chinois CSI300 d'actions de catégorie A libellées en yuans, connu auparavant sous le nom d'indice Shanghai et Shenzhen, a depuis lors recouvré ses pertes et il a grimpé mercredi à un niveau record. Par contraste, l'indice Standard & Poor's500 accuse encore un retard de 1,8 % par rapport à son niveau du 27 février.

Selon M. Faber, une glissade de 10 % des actions américaines par rapport à leur sommet du 20 février, une définition courante d'une correction, et un recul de 20 % des titres des maisons de courtage dont

Goldman Sachs Group et Morgan Stanley augmenteraient la pression sur la Réserve fédérale américaine (Fed) pour qu'elle abaisse les taux d'intérêt, ce qui ferait monter les prix des actions tout en affaiblissant le dollar américain.

L'émergence des inquiétudes quant au secteur des prêts hypothécaires signifie que le marché boursier est peu susceptible de profiter de conditions qui ont soutenu sa montée de huit mois depuis juin dernier, estime M. Faber. Depuis un sommet record de 77,03 \$US le baril le 14 juillet 2006, les prix pétroliers ont chuté de 34 %, à 50,48 \$US, le 18 janvier dernier. Au cours de cette période, l'indice Standard & Poor's500 s'est bonifié de 15 %.

Toutefois, depuis janvier, le prix du brut a rebondi. « Une partie de l'embellie sur les marchés boursiers était attribuable à la chute des prix pétroliers, a dit M. Faber. Je ne crois pas que cela va se reproduire. »

DELL Erreurs et malversations

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le groupe informatique Dell a indiqué hier qu'une enquête ouverte en interne sur ses comptes avait découvert des erreurs comptables et des malversations au sein de l'entreprise.

« L'enquête de la commission d'audit a identifié un certain nombre d'erreurs comptables, de signes de comportements fautifs et de déficiences dans le système de contrôle financier », a indiqué Dell dans un communiqué.

Moins d'une heure après la fermeture des marchés, le titre Dell perdait 6,33 %, à 21,91 \$US, dans les échanges électroniques après séance.

L'enquête, ouverte par la commission d'audit du conseil d'administration, se poursuit et le groupe informatique cherche à déterminer si les erreurs comptables entraîneront un recalcul des résultats annoncés dans le passé. En attendant, le groupe a retardé la publication de ses résultats pour l'exercice clos au début de février 2007 au delà de la date du 18 avril, a précisé Dell.

Dell fait aussi l'objet d'une enquête des autorités boursières et de la justice de New York sur ses comptes, qui s'interrogent notamment sur le montant des réserves et d'autres éléments de son bilan.



PHOTO ATEF HASSAN, REUTERS ©

Une vue de la raffinerie Sheaiba à Basra, à 550 km au sud de Bagdad.

L'Iran propulse encore le brut

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Les cours du pétrole ont encore nettement progressé hier, clôturant au-dessus de 66 \$US pour la première fois depuis le début de septembre, alors que les courtiers craignent une escalade des tensions avec l'Iran qui pourrait déboucher sur des interruptions de production. Sur le New York Mercantile Exchange (NYMEX), le baril de

light sweet crude pour livraison en mai a progressé de 1,95 \$US, clôturant à 66,03 \$US.

Les cours, en léger repli dans la matinée, ont rebondi après l'annonce par Téhéran de son refus de libérer Faye Turney, seule femme du groupe de 15 marins britanniques capturés le 23 mars dans le golfe Persique. Ali Larijani, secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale iranien, a justifié

cette décision par « l'attitude incorrecte » de Londres.

« Alors que les tensions avec l'Iran semblent s'accroître, personne ne veut être 'à court' sur le marché », a renchéri Phil Flynn, analyste d'Alaron Trading.

« Le marché craint que ces tensions ne débouchent sur un conflit avec l'Iran, qui pourrait alors interrompre ses exportations de pétrole », a-t-il poursuivi.

LES RÉSULTATS FINANCIERS

En milliers de dollars

COMPAGNIE	SIÈGE SOCIAL	SECTEUR	DATE, TRIMESTRE	REVENUS			BÉNÉFICE NET			BÉNÉFICE ACT.	
				CETTE ANNÉE	ANNÉE DERN.	VAR. %	CETTE ANNÉE	ANNÉE DERN.	VAR. %	CETTE ANNÉE	ANNÉE DERN.
Associated Brands Income Fund (ABF.UN/TSX)	Ont.	Ménages/Consomm./Cosmét.	31 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	46 695 159 399	42 820 150 500	9 6	-21 446 -24 015	-30 148 -55 890	— —	-1,53 -1,80	-2,56 -4,75
Avenir Diversified Income Trust (AVF.UN/TSX)	Alb.	Banques/Services fin.	31 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	218 513 767 176	184 245 335 289	19 129	9 389 37 399	14 207 22 939	-34 63	0,23 0,91	0,36 0,90
Bell Canada Int'l (BLH/TSX CROIS.)	Qc	Télécomm.	31 déc. - 12 mois	0	0	—	3 869	-65 470	—	0,10	-1,64
Bioxel Pharma (BIP/TSX CROIS.)	Qc	Médical/Produits pharm.	31 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	468 1 293	721 1 834	-35 -29	-1 194 -4 059	-843 -3 646	—	-0,01 -0,05	-0,02 -0,07
BUS Systems (ECL/TSX CROIS.)	Qc	Ordi./Électron./Logiciels	31 jan. - 3 ^e trim. 9 mois	45 45	n.d. n.d.	—	-156 -253	n.d. n.d.	—	-0,01 -0,03	n.d. n.d.
Chesswood Income Fund (CHW.UN/TSX)	Ont.	Banques/Services fin.	31 déc. - 4 ^e trim. 236 jours	22 083 57 407	n.d. n.d.	—	2 319 6 659	n.d. n.d.	n.d. n.d.	n.d. n.d.	n.d.
Cognos (CSN/TSX)	Ont.	Ordi./Électron./Logiciels	28 fév. - 4 ^e trim. 12 mois	284 535 979 264	253 129 877 500	12 12	60 856 115 697	39 294 108 576	55 7	0,68 1,29	0,44 1,20
Crystalllex Int'l Corp. (KRY/TSX)	Ont.	Mines/Métaux	31 déc. - 12 mois	28 088	24 990	12	-35 684	-45 207	—	-0,15	-0,23
CVTech Group (CVT/TSX)	Qc	Services publics	31 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	32 354 93 596	6 874 23 432	371 299	473 941	-296 -1 116	—	0,02 0,02	n.d. n.d.
Frontera Copper Corp. (FCC/TSX)	Ont.	Mines/Métaux	31 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	24 639 24 639	0 0	—	14 557 -253	-6 381 -9 122	—	0,28 -0,05	-0,13 -0,20
Goodfellow (GDL/TSX)	Qc	Papier/Prod. forest./Conten.	28 fév. - 2 ^e trim. 6 mois	106 577 225 727	111 150 231 692	-4 -3	543 6 008	1 483 4 608	-63 30	0,06 0,70	0,18 0,54
Martinrea Int'l (MRE/TSX)	Ont.	Automobile	31 déc. - 12 mois	871 506	669 758	30	38 286	20 183	90	0,63	0,36
Newport Partners Income Fund (NFP.UN/TSX)	Ont.	Banques/Services fin.	31 déc. - 12 mois	366 102	88 858	312	-23 345	3 052	—	-0,69	0,12
Novamerican Steel (TNS/TSX)	Qc	Machinerie/Fabrication	24 fév. - 1 ^{er} trim. 12 mois	187 190	195 702	-4	5 178	8 843	-41	0,50	0,87
Richelieu Hardware (RCH/TSX)	Qc	Ménages/Consomm./Cosmét.	28 fév. - 1 ^{er} trim. 12 mois	94 509	82 862	14	5 973	5 360	11	0,26	0,23
Roctest (RTT/TSX)	Qc	Machinerie/Fabrication	29 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	5 051 19 941	5 286 20 874	-4 -4	-2 331 -3 590	120 208	—	-0,42 -0,66	0,03 0,05
Synergex Corp. (SYX/TSX)	Ont.	Banques/Services fin.	31 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	83 700 175 900	57 100 151 300	47 16	1 500 3 400	2 200 4 400	-32 -23	0,02 0,23	0,02 0,04
TVI Pacific (TVI/TSX)	Alb.	Mines/Métaux	31 déc. - 12 mois	44 457	17 669	152	1 813	-3 098	—	0,01	-0,01
Western Forest Products (WFF/TSX)	C.-B.	Papier/Prod. forest./Conten.	31 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	279 100 896 800	120 400 499 800	132 79	108 300 33 100	-84 600 -139 600	—	0,53 0,23	-3,30 -5,45
Whiterock REIT (WRK.UN/TSX)	Ont.	Immobilier	31 déc. - 4 ^e trim. 12 mois	12 185 33 564	3 129 3 666	289 816	-4 243 -6 471	-257 -661	—	-0,50 -0,94	-0,07 -0,32

Source: CNW Telbec

LES OBLIGATIONS

	COUPON	ÉCHÉANCE	PRIX	REND. VAR.
LE GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	7,25	01-06-2007	100,50	4,14 -0,02
Canada	6,00	01-06-2008	102,15	4,07 -0,04
Canada	5,50	01-06-2009	103,11	3,98 -0,06
Canada	9,50	01-06-2010	116,20	3,99 -0,08
Canada	9,00	01-03-2011	117,94	3,99 -0,10
Canada	6,00	01-06-2011	107,56	4,00 -0,09
Canada	10,25	15-03-2014	137,25	4,04 -0,13
Canada	9,75	01-06-2021	158,76	4,20 -0,06
Canada	8,00	01-06-2023	143,91	4,22 -0,05
Canada	8,00	01-06-2027	150,46	4,24 -0,06
Canada	5,75	01-06-2029	121,57	4,23 -0,06
LES PROVINCES				
B C Mun Fin	5,50	24-03-2008	101,21	4,20 -0,01
Hydro Québec	11,00	15-08-2020	163,18	4,61 -0,06
Manitoba	7,75	22-12-2025	138,87	4,62 -0,02
New Brunswick	5,70	02-06-2008	101,73	4,15 -0,02
New Brunswick	6,00	27-12-2017	113,22	4,43 -0,13
Newfoundland	6,15	17-04-2028	119,56	4,67 -0,02
Nova Scotia	6,60	01-06-2027	125,57	4,63 -0,04
Ontario	6,13	12-09-2007	100,83	4,17 0,00
Ontario	6,25	25-08-2028	121,55	4,64 -0,02
Ontario Hydro	7,45	31-03-2013	112,70	4,97 -0,24
Ontario Hydro	8,50	26-05-2025	147,09	4,63 -0,03
Ontario Hydro	8,25	22-06-2026	145,50	4,64 -0,03
P E I	6,00	03-10-2007	100,86	4,22 0,00
P E I	8,50	27-10-2015	129,17	4,37 -0,15
Québec	6,50	01-10-2007	101,12	4,18 0,00
Québec	6,00	01-10-2029	117,40	4,73 -0,02
LES CORPORATIONS				
Bank OF N S	5,65	22-07-2008	101,75	4,24 -0,03
Bell Canada	7,00	24-09-2027	112,51	5,93 -3,04
Bombardier	7,35	22-12-2026	99,87	7,36 0,00
Cdn Occ Pet	6,30	02-06-2008	102,21	4,32 -0,03
Cons Gas	6,10	19-05-2028	112,04	5,15 -0,05
Gtaa	5,95	03-12-2007	101,12	4,21 -0,01
Gtaa	6,45	03-12-2027	114,63	5,27 -0,05
Investors Gr	6,65	13-12-2027	116,86	5,29 -0,05
Nova Canada	7,40	01-06-2027	131,20	4,93 -0,05
Royal Bank Of	6,75	04-06-2007	100,41	4,22 0,00
Sears Canada	6,55	05-11-2007	100,90	4,95 0,00
Suncor Inc	6,10	07-08-2007	100,66	4,17 0,00
Thomson Corp	6,50	09-07-2007	100,60	4,24 0,00
Wstcoast Ene	5,70	16-04-2008	101,46	4,24 -0,02
Wstcoast Ene	6,75	15-12-2027	116,46	5,41 -0,05

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

PROVINCE DE QUÉBEC
SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS
APPEL D'OFFRES
RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE

La Société de la Place des Arts demande des soumissions pour la police d'assurance collective protégeant ses employés.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document (cahier des charges), lequel est disponible durant les heures normales de bureau, à compter du mercredi 30 mars 2007, à l'endroit suivant :

Groupe-conseil Aon
700, rue De La Gauchetière Ouest
Bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 0A7

Cet appel d'offres s'adresse directement et uniquement aux compagnies d'assurances ayant un siège social au Québec et la documentation requise pour présenter une soumission ne sera remise qu'aux représentants des ventes ou officiers autorisés de telles compagnies d'assurances.

Les soumissions devront être remises en français et en deux (2) exemplaires, avant 14 h, vendredi le 20 avril 2007, à l'endroit ci-haut indiqué, à compter de 14 h, par un représentant autorisé de la Société de la place des Arts, accompagné de deux (2) témoins.

La Société de la place des Arts ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Montréal, ce 30 mars 2007.

3472651A
3472311

Appel d'offres

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension

Montréal

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 9 h 30 le 16 avril 2007, au 529, rue Jarry Est, 3e étage, Montréal.

Catégorie: Travaux
Appel d'offres: 07-DET-202
Descriptif: Parc Saint-Roch / Aire de jeu 5-12 ans

Fourniture et installation de bordures de béton, modules de jeux et surface de fibre de cédre.

Date d'ouverture: 16 avril 2007

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles au bureau **ACCÈS-MONTRÉAL SAINT-MICHEL**, situé au 7511, rue François-Perrault, Montréal, à compter du **30 mars 2007**, moyennant un paiement **NON REMBOURSABLE** de 50,00\$ incluant les taxes. Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la **Ville de Montréal**.

Renseignements: Céline Denommée au (514) 872-6165

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires préparés par l'Arrondissement et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal (Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 30 mars 2007

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate

3472540

VILLE DE MONT-ROYAL

APPEL D'OFFRES

SMP-2007-10
(C-2007-22)

RESURFACAGE DE TERRAINS DE TENNIS À SURFACE DURE AU PARC MOHAWK - VMR

Des soumissions cachetées seront reçues par la Trésorière et Directrice des Ressources matérielles, à l'Hôtel de Ville, au 90, avenue Roosevelt, Mont-Royal, Québec, jusqu'à 11 h, le LUNDI 16 AVRIL 2007.

Les devis et documents pertinents sont disponibles au bureau de la soussignée. Aucun dépôt n'est exigé pour l'obtention des documents de soumission.

La Ville de Mont-Royal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans encourir aucune dépense ou obligation envers les soumissionnaires.

Nathalie Rhéaume, CA
Trésorière et Directrice - Ressources matérielles
Vendredi, 30 mars 2007

3472651A

Appel d'offres

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIFS IMMOBILIERS

- Réfection de l'entrée électrique et éclairage du terrain de balle-molle
Parc Van Home (bât. 0135)
4900, avenue Van Home
(AO DAI-07001-B)

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h, le 20 avril 2007, au 5160, boulevard Décarie, bureau 600, Montréal (Québec), H3X 2H9, et seront ouvertes publiquement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception, et ce pour la soumission **AO DAI-07001-B**.

Une visite des lieux est prévue le mercredi 11 avril 2007 à 10 heures.

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 30 mars 2007, au 5160, boulevard Décarie, bureau 600, Montréal (Québec), H3X 2H9, contre un paiement de 100 \$ pour chaque soumission, non remboursable, fait au comptant (montant exact) ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de : **Ville de Montréal**. Les heures d'ouverture du bureau sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Téléphone : (514) 868-4012. Télécopieur (514) 868-3572.

Dépôt de garantie : une garantie de soumission conforme aux documents d'appel d'offres doit être jointe à la soumission.

Renseignements techniques concernant le projet : Catherine Jodoin, ingénieure. Téléphone : (514) 872-7911.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par l'arrondissement à cet effet.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 30 mars 2007.

Le secrétaire d'arrondissement de Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce
Elaine Doyle, avocate

3472302

APPEL D'OFFRES



Commission scolaire des Laurentides

Service des ressources matérielles

PROJETS:
Remplacement de fenêtres

Appel d'offres 07-08-27
École Trois-Saisons
509, rue Labelle
Mont-Tremblant

Appel d'offres 07-08-28
École Le Tremplin
155, rue du Collège, CP 570
Labelle

Appel d'offres 07-08-29
École Ste-Bernadette
492, rue Desrochers
Saint-Donat

ARCHITECTE:
Jean-François Parent
386, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant

OBTENTION DES DOCUMENTS:
À compter du mardi 3 avril 2007.
Au Service des ressources matérielles à l'adresse du propriétaire.

Coût: Vingt-cinq dollars (25 \$) chacun, en argent ou chèque visé au nom de Commission scolaire des Laurentides.

Non remboursable aux soumissionnaires.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Le jeudi 26 avril 2007 avant 10 h (salle 3) À la Commission scolaire des Laurentides.

CAUTIONNEMENT: Dix pour cent (10%) par chèque visé ou cautionnement émis par une firme autorisée. Valide pour une période de soixante (60) jours.

PROPRIÉTAIRE: Commission scolaire des Laurentides
13, rue Saint-Antoine
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2C3
Téléphone: (819) 326-0333, poste 2042
Télécopieur: (819) 326-2121

Cet appel d'offres représente un abrégé des textes d'appels d'offres officiels inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

La Commission scolaire des Laurentides ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais ni aucune obligation envers le ou les soumissionnaire(s).

Réal Leclerc
Directeur

3472836

(r: 58 (d))
C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N°: 500-06-000297-057

**(RECOURS COLLECTIF)
C O U R S U P É R I E U R E**

SCOTT MCCOLL
Requérant

C.
GRAND PRIX F1 DU CANADA INC.,
Intimée

AVIS AUX MEMBRES

1. **PRENEZ AVIS** que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé le 1^{er} février 2007, par jugement de l'honorable juge Michel A. Caron, de la Cour supérieure, du district de Montréal, province de Québec (rectifié par jugement du 23 mars 2007), pour le compte des personnes physiques faisant partie du groupe décrit ci-après, à savoir :

"Toute personne physique ou morale de moins de cinquante employés, ayant acheté et détenu et/ou celle qui détenait un billet pour un siège situé dans la Tribune 10 du Circuit Gilles-Villeneuve, lie Notre-Dame, en les ville et district de Montréal, province de Québec, pour l'édition 2005 du Grand Prix du Canada, qui s'est tenu à l'une ou l'autre des dates suivantes: vendredi, le 10 juin, samedi, le 11 juin et dimanche le 12 juin 2005".

2. Le juge en chef a décrété que le recours collectif autorisé par le présent jugement doit être exercé dans le district de Montréal;

3. L'adresse du requérant est :
149, Dieppe, en la ville de Pointe-Claire, district de Montréal, province of Québec, H9R 1X5;
L'adresse de l'intimée est :
1250, René-Levesque Blvd. West, suite 4500, in the City and District of Montreal, province of Quebec, H3B 4W8;

4. Le statut de représentant pour l'exercice du recours collectif a été attribué au requérant, Monsieur Scott McColl, homme d'affaires, domicilié et résident au 149, Dieppe, en la ville de Pointe-Claire, district de Montréal, province de Québec, H9R 1X5;

5. Les principales questions de fait ou de droit qui seront traitées collectivement sont les suivantes :

5.1. Qu'est-ce que l'intimée, **GRAND PRIX F1 DU CANADA INC.**, a représenté aux membres du groupe ou égard à l'emplacement de sièges et de la Tribune 10?

5.2. Qu'est-ce que l'intimée, **GRAND PRIX F1 DU CANADA INC.**, a représenté aux membres du groupe qui étaient détenteurs de billets pour l'Édition 2004 du Grand Prix du Canada et qui ont reçu une sollicitation?

5.3. Est-ce que l'intimée, **GRAND PRIX F1 DU CANADA INC.**, a mal informé les membres du groupe et s'elle commis une faute à cet égard?

5.4. Est-ce que le consentement des membres du groupe a été vicié, justifiant ainsi l'annulation/résolution des billets achetés?

5.5. Quelles étaient les obligations de l'intimée découlant de la vente des billets et des représentations et de la publicité faite ou égard à l'emplacement de la Tribune 10?

5.6. Est-ce que l'emplacement et l'environnement de la Tribune 10 était conforme avec ce qui a été représenté par l'intimée?

5.7. Quels sont les droits et mesures de redressement des détenteurs de billets et des acheteurs des billets?

5.8. À titre de détenteurs de billets, est-ce que les membres du groupe ont droit à un plein ou subsidiairement à un remboursement partiel du prix des billets qu'ils détenaient et dans quelle mesure?

5.9. Est-ce que les membres du groupe ont eu des dommages et dans quelle mesure?

5.10. Les membres du groupe ont-ils droit à des dommages punitifs/ou dommages exemplaires?

5.11. Est-ce que la Loi de la protection du consommateur s'applique et dans un tel cas, quelles sont les obligations en découlant pour l'intimée et quelles sont les mesures de redressement que peuvent rechercher les membres du groupe?

6. **IDENTIFIE** comme suit les conclusions recherchées par le requérant:

ANNULER et RÉSOUDRE les contrats d'achat des billets conclus avec l'intimée, pour les sièges situés dans l'estrade numéro 10 pour l'Édition 2005 du Grand Prix du Canada, événement tenu au Circuit Gilles-Villeneuve, lie Notre-Dame, Ville de Montréal, province de Québec, le vendredi 10 juin, samedi 11 juin et dimanche 12 juin 2005;

CONDAMNER l'intimée à rembourser à chacun des membres du groupe le plein montant du prix d'achat de tout billet de trois jours ou subsidiairement le remboursement partiel approprié du prix d'achat à être déterminé par la Cour au procès, plus tous et chacun des frais de manutention, livraison et frais de service, le tout portant intérêts ainsi que l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec à partir de la date d'assignation de la requête en autorisation d'exercer le recours collectif;

CONDAMNER l'intimée à payer à chacun des membres du groupe les dommages suivants:

Dommages généraux et inconviénients	300,00 \$
Dommages punitifs et/ou exemplaires	740,00 \$
Total :	1 040,00 \$

le tout portant intérêts ainsi que l'indemnité additionnelle prévue au Code civil du Québec à partir de la date d'assignation de la requête en autorisation d'exercer le recours collectif;

ORDONNER le recouvrement collectif et **DÉTERMINER** le montant dû par l'intimée à chacun des membres du groupe;

CONDAMNER l'intimée à payer au requérant ses frais judiciaires et extra-judiciaires, les frais de cour, les déboursés incluant ceux reliés à la publication des avis, les frais de photocopies et les frais d'expertises nécessaires au procès;

ORDONNER l'exécution provisoire du jugement à être rendu et cela nonobstant appel et sans caution;

7. Le recours collectif à être exercé par le représentant pour le compte des membres du groupe consistera en une action en annulation et résolution des contrats d'achat de billets, en remboursement du prix d'achat total ou partiel des billets et en dommages;

8. Tout membre faisant partie du groupe, qui n'en sera pas exclu de la façon indiquée ci-après, sera lié par tout jugement à intervenir sur le recours collectif.

9. La date après laquelle un membre ne pourra plus s'exclure (sauf permission spéciale) a été fixée quatre-vingt-dix (90) jours après la date de publication du présent avis aux membres;

10. Un membre, qui n'a pas déjà formé de demande personnelle, peut s'exclure du groupe en avisant le greffier de la Cour supérieure du district de Montréal par courrier recommandé ou certifié avant l'expiration du délai d'exclusion.

11. Tout membre du groupe qui a formé une demande dont disposerait le jugement final sur le recours collectif est réputé s'exclure du groupe s'il ne se désiste pas de sa demande avant l'expiration du délai d'exclusion.

12. Un membre du groupe autre qu'un représentant ou un intervenant ne peut être appelé à payer les dépens du recours collectif.

13. Un membre peut faire recevoir par la Cour son intervention si celle-ci est considérée utile au groupe. Un membre intervenant est tenu de se soumettre à un interrogatoire préalable ou à un examen médical (selon le cas) à la demande de l'intimé. Un membre qui n'intervient pas au recours collectif ne peut être soumis à l'interrogatoire préalable ou à un examen médical que si le Tribunal le considère nécessaire.

MONTRÉAL, le 27 mars 2007

M^{re} René R. Gauthier, Lazarus Charbonneau
Procureurs du requérant Scott McColl
759, Square Victoria #200, Montréal, QC H2Y 2J7
Tél.: 514 289-8600 / Fax: 514 289-8609
rene@lazaruscharbonneau.com

3473304A

CNRC-NRC
De la **découverte**
à l'**innovation...**

Entente de parité salariale

Nous sommes heureux d'annoncer que le Conseil national de recherches Canada (CNRC) et l'Association des employés du Conseil de recherches (AECR) sont parvenus à un règlement sur la question de la parité salariale touchant les employés des groupes Commis aux écritures et aux règlements (CR), Secrétariat, sténographie et dactylographie (ST) ou soutien administratif (AD). Les employés actuels du CNRC qui sont admissibles au paiement le recevront automatiquement. Les anciens employés devront contacter le CNRC pour s'assurer de le recevoir.

Un employé admissible est défini comme étant un employé du CNRC classifié comme un AD, CR ou ST au cours de la période allant du **1er avril 1989 au 31 mars 1999** (période de rétroactivité) et qui recevait un salaire, une allocation (allocation de maternité, allocation parentale), des prestations d'invalidité ou des indemnités d'accident du travail.

Dans le cas des anciens employés du CNRC (ceux qui ont démissionné ou pris leur retraite), le CNRC leur fera parvenir un avis de règlement et un accusé de réception à la dernière adresse connue, au plus tard le **1er décembre 2006**. Ces employés doivent retourner cet accusé de réception (qui indiquera au CNRC que l'adresse et l'information pour communiquer avec eux sont exactes) au plus tard le **31 octobre 2007**.

Les employés admissibles qui ne travaillent pas actuellement pour le CNRC doivent fournir par écrit leur adresse postale actuelle au plus tard le 31 octobre 2007. **La date limite du cachet de la poste pour l'envoi des renseignements écrits est le 31 octobre 2007. Ces renseignements doivent être acheminés comme suit:**

Gestionnaire, Rémunération et avantages sociaux
CNRC
1200, chemin Montréal, Immeuble M-58
Pièce W-125
Ottawa (Ontario)
K1A 0R6

ou par télécopieur :
a/s Gestionnaire, Rémunération et avantages sociaux
613-954-1471

ou par courriel :
compensation@nrc-cnrc.gc.ca

Pour de plus amples informations veuillez consulter le site web suivant :
http://hr-rh.nrc-cnrc.gc.ca/careers/career_main.nsf/pagef/emprel.html

3472858A

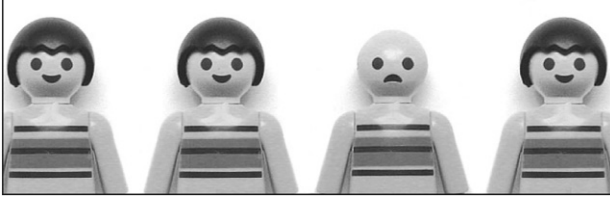
NOUVELLE
AUTORISATION

En vertu de l'article 64 de la Loi électorale, le Directeur général des élections donne avis qu'il a autorisé, à compter du 26 mars 2007, le Parti de la république du Québec. Madame Denise Bachand agit comme représentante officielle de ce parti.

aidez-nous.

1 800 361-9643
www.leucan.qc.ca

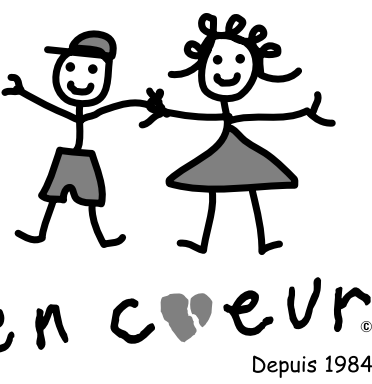
leucan
Association pour les enfants atteints de cancer



Un enfant sur cent naît avec une malformation ou une maladie cardiaque.

La Fondation québécoise pour les enfants malades du cœur soutient ces enfants et leurs parents.

Aidez-nous à maintenir notre engagement en leur faveur.



Depuis 1984

1-800-EN COEUR
www.fondationencoeur.com

BT00EURB

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...



IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

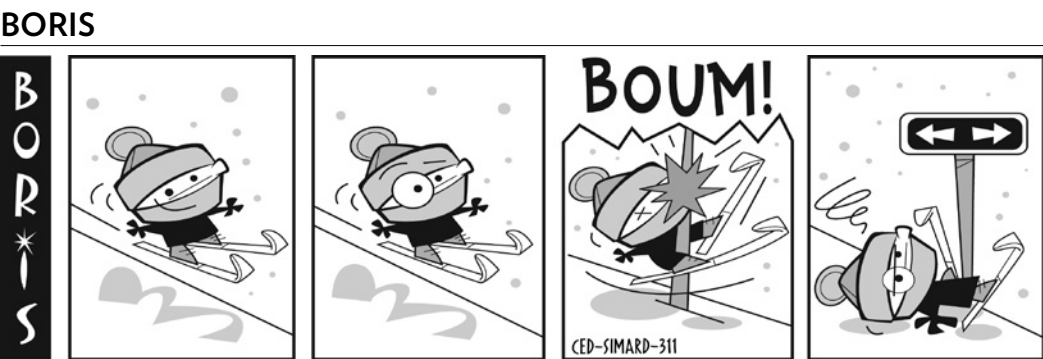
Dystrophie musculaire Canada
une action musclée

1.800.567.2236
www.muscle.ca
bureau du Québec

3473493

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

MASKARADE



BEN



LA PHRASE SECRÈTE

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

[illegible]

Thème : Citation de Ferdinand Foch

SOLUTION du dernier numéro

Tout a un prix, même les gestes humanitaires.

R	E	S	I	R	G	E	I	A	S	T	R	A	S	S
C	A	R	A	T	A	L	C	E	C	H	O	P	P	E
B	E	E	M	M	E	G	C	A	I	R	E	M	E	T
R	E	L	L	E	I	N	E	A	O	R	U	T	E	A
A	C	I	E	R	I	I	F	N	M	I	T	E	R	U
S	R	I	H	P	A	S	D	I	D	E	C	E	R	G
E	I	I	J	N	R	E	M	I	L	A	E	L	E	T
R	N	A	V	D	U	R	R	G	L	E	R	E	U	E
E	I	E	N	E	P	I	N	G	L	E	U	M	Q	R
S	R	T	I	A	R	O	F	A	U	X	E	E	E	R
S	S	T	R	O	B	N	P	N	N	P	O	R	S	E
C	E	U	U	E	T	I	P	A	U	N	C	B	O	F
I	R	U	B	I	S	M	I	O	L	A	E	M	R	E
E	T	O	U	R	M	A	L	I	N	E	M	A	U	X
R	E	M	A	I	L	L	C	R	M	A	R	Q	U	E

MOT MYSTÈRE

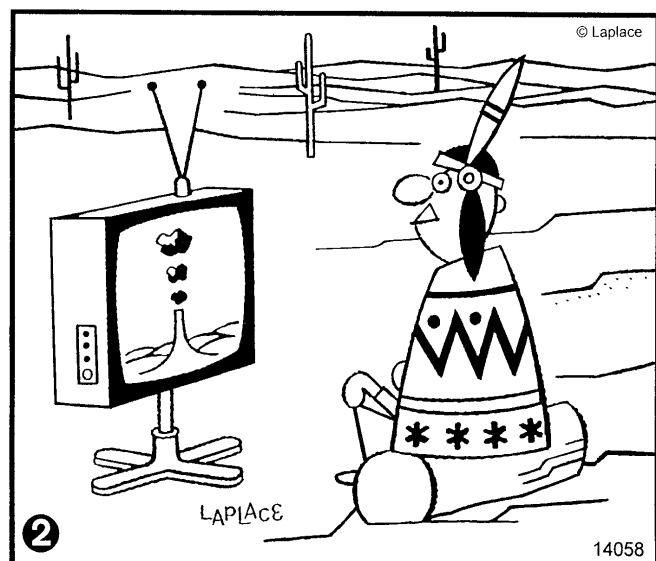
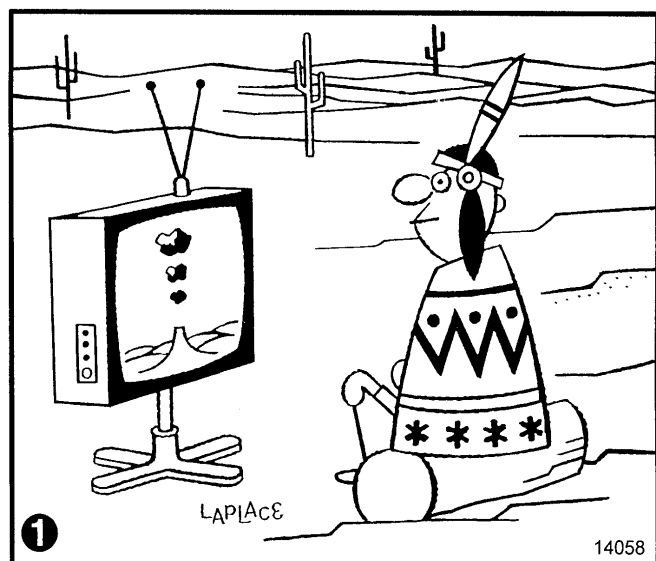
BIJOUTERIE | Un mot de 8 lettres

ACIER	ECRIN	IRIDIUM	RIVER
AMBRE	EGRISER	JAIS	ROND
ANNEAU	EMAIL	LAMINOIR	ROSE
ANVERS	EMAUX	LIMER	RUBIS
BORT	EMERI	LOUPE	SAIE
BRASER	ENFILE	MARQUE	SAPHIR
BURIN	EPINGLE	MELE	SCIER
CAMEE	EQUERRE	NACRER	SERTE
CARAT	ETAU	NIELLER	SERTIR
CLIP	FAUX	ONGLETTE	STRASS
COEUR	FERRET	OPALE	TOURMALINE
DUR	GEMMEE	PARURE	
ECHOPPE	GENDARME	PINCES	
ECLAT	GLACE	RESINGLE	

SOLUTION du dernier numéro | BOUCLE

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

Bouche de l'indien. **2** Son genou complet. **3** Un motif en moins sur le poncho. **4** Veines du bois sur l'arrière du tronc. **5** Sol différent à gauche du tronc. **6** Sur l'écran TV, montagne plus haute. **7** Colline incomplète derrière l'antenne TV. **8** Pied du cactus de droite plus long.

MOTS FLÉCHÉS

INVINCIBLE ABORIGÈNE		SAVOIR-VIVRE IMPLA-CABLE		OS		CALME PANIER DE PÊCHE		MESURE D'ÉNERGIE		CROIX EN PLEIN ÉTÉ	
								ARROSE BERNE NÉ DE			
UN SENS MANTEAU MAGHREBIN				PERSONNAGE PUISSANT DU BALAI!							
								IMITE LE MARBRE IMAGES SACRÉES			
POISSONS MARINS		DÉLAI D'EXÉ- CUTION BRUITS AIGRES							TITANE TRAVAILLE FORT		
				ANCIENS BOUCLERS VIEILLE ARMÉE						ROU- BLARDE	
UNE DES MUSES ÉLÉMENT DE CRINIÈRE						HABITE TÉHÉRAN		CANTON DE SUISSE EN USAGE			
				TORTUEUX POINT CARDINAL							
AÎEUX FURONCLE									UVULES		INTIME
				REFUGES MÉDECIN							
ARTICLE PROPAGÉ		DÉGRÉ D'UNE COULEUR ILS SONT HUMAINS				ABATTUE PLAÎT AUX VACHES					
				GLISSÉE DONNE DE L'AIR						VA ÇÀ ET LÀ	
ESPÈCE	DÉPLOYER D'UN AUXILIAIRE							TROIS FOIS CHICAGO S'Y TROUVE			
				NI ACIDE NI BASIQUE							
QUALIFIE UN COL EUCHA- RISTIE						EST UTILE À					
				BIEN OUVERTE							

No 334

MOTS FLÉCHÉS

Solution du dernier numéro

[illegible]

WWW.HANNEQUART.COM

MOTS CROISÉS

Du lundi au dimanche
WWW.HANNEQUART.COM

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALLEMENT

- 1 Méticuleux.
- 2 Fermer – Intercalé.
- 3 Rassembler des choses plus ou moins éparées – Clair.
- 4 De minuit à midi – Grand cimetière.
- 5 Sottise – Boîtes à bulletins.
- 6 Dans la gamme – Démentie.
- 7 Prénom masculin – Calme et serein – Engagement religieux.
- 8 Sueur du cheval – Échec d'un spectacle.
- 9 Être soumis – Homosexuel.
- 10 Mourir – Ils sont très riches.
- 11 Amateur de noisettes – Venus au monde.
- 12 Avachies – Exigeant.

VERTICALEMENT

- 1** Jeu de lettres – Pas beaucoup.
- 2** Exprimé violemment – Jeu de stratégie.
- 3** Mémoire morte – Perforation – Cul-de-sac.
- 4** Muse de l'Astronomie – Chatoquant.

- 5 Évalués – Individus bizarres.
6 L'art dramatique.
7 Ficeler – Illimités.
8 Rauque – Faite de vive voix.
9 Traditions – Anticipé.
10 Gaz rare de l'atmosphère
– Le coeur, par exemple.
11 Épicé – Estuaire breton.
12 Noël et le jour de l'An
– Époux de Pénélope.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	B	U	L	I	T	I	O	N		F	
2	C	O	H	O	R	T	E		M	O	D	E
3	L	U	L	U		E	S	T	I	M	E	R
4	A	T	A	C	A		T	U	S		T	M
5	B	O	N	H	O	M	I	E			U	R
6	O	N		E	R	I	C		A	N	O	
7	U	S	A		T	R	U	F	F	A	U	T
8	S		I	L	E	A	L		F	U	S	E
9	S	A	K	I		C	E	D	E		S	
10	U	R	I	N	A	L		A	C	T	E	E
11	R	A	D		G	E	N	I	T	E	U	R
12	E	L	O	G	E	S		S	E	R	R	E

MOTS CROISÉS **PLUS**

Du lundi au vendredi
MICHEL HANNEQUART

[illegible]

HORIZONTALMENT

- 1** Quotidien britannique fondé en 1900.
- 2** Cracheur de feu italien – Il est à l'entrée.
- 3** S'occupe des enfants – Prénom.
- 4** Au bord des larmes – A faire.
- 5** Romains – Se prend souvent pour un autre – Pronom.
- 6** Tache – Nettoyer.
- 7** Sert à lier – C'est un droit – Bout d'opéra.
- 8** Pas à moi – Ruinée.
- 9** Juge – Sacs de sable.
- 10** Il est assez embarrassant – Vient d'avoir.
- 11** Baie – Scandaleux.
- 12** Répétée – Déformée.

VERTICALEMENT

- 1** Information brève transmise aux organes de presse
– Quotidien espagnol créé à Madrid en 1976 (Le ...).
- 2** Coup bien appliqué – Fait bâiller.
- 3** Occasionne – Mettre bout à bout.

- 4** Elle a un groin
– Comparaison.
- 5** Stable – Au nord de
l'Espagne.
- 6** Se porte – Un dur qui
s'écrase facilement – Son
obstination est connue.
- 7** Rongeur – Ferme.
- 8** Frivole – Rivière de 1 300
km.
- 9** Gloussé – S'habillent sur
mesure – Symbole.
- 10** Pronom – Anormalement
courbées.
- 11** Grise – Article.
- 12** Taille d'une personne – Nul.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	O	I	V	R	O	N	R	O	U	G	E
2	A	D	R	O	I	T		O	B	T	U	S
3	M	I	E	L		A	B	U	S		E	T
4	P	E	N	S	E	R		E	E	S	T	I
5	L	U	E		P	I	V	E	R	T		M
6	E	S		P	I	E	U		V	E	L	E
7	M	E	T	A	L		E	D	E		A	S
8	O		A	N	O			I	R	A	Q	
9	U	R	I		G	A	B		G	U	E	
10	S	E	P	T	U	O	R		B	O	A	S
11	S	I	E	G	E		R	E	A	G	I	T
12	E	N	I	V	E	R		R		R	O	S